17e ANNÉE — 1868

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE

DU PROTESTANTISME FRANÇAIS

BULLETIN

HISTORIQUE ET LITTÉRAIRE

Deuxième Série — Troisième Année

N° 6. 15 Juin 1868



PARIS

AGENCE CENTRALE DE LA SOCIÉTÉ

43 et 45, rue des Saints-Pères (Écrire *franco*).

Paris. — **Ch. Meyrueis.** — **Grassart.** = **Genève.** — **Cherbuliez.**

Londres. — **Nutt**, 270, Strand. = **Leipzig.** — **F.-A. Brockhaus.**

Amsterdam. — **Van Bakkenès et Cie.** = **Bruxelles.** — **Mouron.**

1868

TYPOGRAPHIE DE CH. MEYRUEIS, RUE CUJAS, 13.

SOMMAIRE

AVIS IMPORTANT

Tout ce qui concerne la rédaction du *Bulletin* doit être désormais adressé au Secrétaire de la Société, typographie Ch. Meyrueis, 13, rue Cujas, Paris.

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE

DU

PROTESTANTISME FRANÇAIS

ÉTUDES HISTORIQUES

PHILIPPE MORNAY DE BAUVES

— DEUXIÈME PARTIE —

Le 28 octobre 1597, à deux heures de l'après-midi, dans une étroite rue de la ville d'Angers, deux gentilshommes se parlaient, chapeau bas, l'un à l'autre ; l'un, jeune encore, et animé d'une ardente colère ; l'autre, âgé d'environ cinquante ans, calme, digne, et répondant avec un grand sang-froid aux questions passionnées de son interlocuteur. C'étaient Du Plessis-Mornay et son jeune parent Saint-Phal. Il s'agissait de lettres écrites par ce dernier, cinq mois auparavant, ouvertes par l'autre dans l'intérêt du service du roi. Tout à coup Saint-Phal, dont la main droite, cachée derrière le dos, tenait un lourd bâton, en assène brusquement un coup sur la tempe gauche de Mornay qui n'a que le temps de porter la main à la garde de son épée, et tombe sans connaissance. Le bruit de sa mort se répand aussitôt. Saint-Phal s'enfuit, sur un cheval préparé d'avance par ses amis, qui se jettent sur ceux de Mornay. Quand le noble gentilhomme est revenu à lui, il se hâte d'envoyer à sa femme pour la rassurer, un exprès, bientôt

suivi d'un second, et tous deux la trouvent à Gien, auprès de son fils. Pour lui, il se fait aussitôt transporter à Saumur.

Philippe de Bauves s'y rend en poste, et sa mère, que la maladie oblige aux plus grandes précautions, prend la même route, mais à petites journées. La famille se trouve ainsi réunie, dans des sentiments mêlés de vive joie et de profonde douleur.

On sait ce qu'était l'honneur pour un gentilhomme : on devine ce qu'il devait être pour Mornay, qui le gardait avec un soin jaloux pour le bien de sa cause et de sa foi. Il serait long, et étranger à notre but, de raconter par quels conseils, quelles démarches, quelles procédures Mornay obtint la réparation que son sang exigeait. Disons seulement que l'indignation du jeune Philippe éclata d'une manière terrible. Pour concilier la voie des armes et la voie de justice également conseillées par d'ardents amis, on avait un moment résolu de s'emparer de la personne de Saint-Phal, et, sans lui faire de mal, de le remettre aux mains et à la décision souveraine de Henri IV. Sur les instances de son fils (*Mém.*, I, 325), Mornay consentit à lui laisser « entreprendre par escalade ou par pétard sur la maison de Saint-Phal, en tirant serment de lui et des capitaines qui l'assistaient, de ne le tuer point, mais de le lui amener prisonnier, autant que faire se pourrait. » Saint-Phal averti n'attendit point l'attaque. Plus tard, après la complète satisfaction qu'il dut donner, il conserva de cet acte étrange d'agression un cuisant remords qui abrégea sa vie. Il se repentit toujours de n'avoir pas suivi le conseil de quelques amis, qui l'engageaient à se présenter inopinément, avec honnêtes et raisonnables soumissions, devant M. Du Plessis, dont la magnanimité lui eût pardonné. « Mais il redoutait d'y rencontrer son fils, dont la verdeur ne lui promettait pas cette patience. » (*Vie*, 251.)

Ce fut pour Mornay de Bauves un spectacle d'une émotion incomparable, et bien propre à imprimer en son âme les sentiments les plus profonds d'honneur, de piété filiale, d'hé-

roïsme, que de voir l'immense et universelle sympathie excitée en faveur de son père par l'attaque odieuse de Saint-Phal. Le roi regarda cet outrage comme fait à lui-même. Les connétables et maréchaux de France rendirent en sa faveur la décision la plus honorable. La Cour du parlement montra le désir que le criminel lui fût mis dans les mains pour en faire un exemple. L'assemblée de Châtelleraut lui envoya ses condoléances et ses offres de service. Les principales villes et Eglises de la religion en firent de même, particulièrement celle de la Rochelle, qui proposa de lui envoyer des bourgeois avec artillerie et munitions pour l'assister en ce qu'il voudrait entreprendre. Bouillon, La Trémouille offrirent leurs personnes et leurs amis. Châtillon, Rohan, Soubise, la princesse d'Orange, vingt autres, moins illustres, de la religion, et presque toute la noblesse catholique : Monseigneur de Montpensier, Madame de Fontevrault, le chancelier Chiverny, Villeroy, secrétaire d'Etat, le maréchal Boisdauphin, Schomberg, se mirent sans réserve à sa disposition. M. de Malicorne, âgé de soixante-dix ans, s'offrit de venir le trouver avec cinq cents gentilshommes de ses amis. Et parmi les parents de Mornay qui prirent le fait à cœur, on remarqua M. de Buhy, son frère aîné, l'archevêque de Reims, son oncle ; l'évêque de Saint-Malo et M. de Vardes, ses cousins, et de Monloue, et de Mouy, de Montaterre, de Valançay, de Mortemer, de Vaucelas. Et madame de Mornay explique ainsi cette énumération homérique de tant d'illustres sympathies : « Ceci soit dit sans vanité, et afin que notre fils sache à qui nous avons l'obligation pour la mériter envers eux et les leurs. » Quelle mise en demeure pour Philippe de s'identifier à toute la vie morale de sa famille et de maintenir intacte la tradition d'honneur et de vertu dont il était l'héritier ! (*Mém.*, I, 230 et suiv.)

Cette tradition venait de recevoir une consécration nouvelle par la mort de M. de Buhy. La carrière s'ouvrait donc devant les pas du jeune Mornay sous les plus favorables auspices. Tout ce qu'avaient mérité et son père et son oncle, tout ce

que la religion de l'un, la fin prématurée de l'autre les avaient empêchés d'obtenir, lui semblait promis et tenu en réserve. C'est ce que le roi confirma deux mois plus tard, par de gracieuses paroles, dans le voyage qu'il fit en Anjou et en Bretagne pour recevoir la soumission de Mercœur. Du Plessis vint à la rencontre de son maître, le 1er mars 1598, à une lieue de Blois. Reçu avec son fils dans la barque royale, il eut le loisir « d'entretenir Sa Majesté jusqu'à Amboise, et du public, et du particulier. Le visage fut fort bon et les paroles de même. » (*Mém.*, VIII, 113.) Le Béarnais triomphant et le dernier chef des ligueurs se rencontrèrent à Angers. Philippe, qui ne quittait pas son père, et qui, avec d'autres jeunes gens des meilleures familles, Chatillon, Rohan, Vaucelas, avait voulu assister à cette entrevue, put voir à quel point était rabattu l'orgueil du frère de Mayenne. « On n'avait jamais rien vu de si contrit que M. de Mercœur. » Ce spectacle dut être d'autant plus doux à Philippe que son père avait eu une grande part aux négociations qui avaient éteint les derniers feux de la guerre civile. Cependant, les gens de Mercœur avaient si mauvaise réputation que Charlotte Arbaleste, toujours malade et prompte à s'alarmer, redoutait quelque nouvelle embûche pour Mornay et son fils. Du Plessis la rassurait dans ses lettres, lui répétant que de Bauves était entouré d'officiers dévoués, qu'ils évitaient l'un et l'autre toute imprudence, ne sortant que bien accompagnés et rarement le soir.

Précautions dont l'expérience de Mornay n'avait que trop montré la nécessité en ces temps de troubles et de fanatisme.

Cependant, la campagne de Lesdiguières en Savoie s'étant terminée avant la fin de 1597, il n'avait plus été question de placer Philippe sous les ordres du futur connétable. De Bauves passa donc dans sa famille les deux années qui suivirent. En avril 1599, il eut la double joie d'assister au mariage de sa sœur aînée avec Jean de Jaucourt, seigneur de Villarnould, et d'être, à cette occasion, témoin du retour à la foi réformée de son oncle maternel, le sieur de la Borde, qui avait abjuré à la

Saint-Barthélemy. « Singulière consolation à nous, écrit Charlotte Arbaleste, de voir la bénédiction de Dieu rentrer avec sa parole dans notre maison! » (*Mém.*, I, 347.)

Mais les joies de famille ne pouvaient suffire à un jeune homme dont nous avons déjà pu entrevoir la fougueuse énergie. Pour donner à son activité un aliment nécessaire, Du Plessis résolut de l'envoyer dans les Pays-Bas faire ses premières armes sous les yeux des princes d'Orange. Il fit donc agréer à Sa Majesté un projet destiné à préparer le jeune gentilhomme à son service, et l'on mit aussitôt la main aux préparatifs du départ. La mère s'en occupa, « et de bonne sorte » dit Du Plessis qui n'y mit pas lui-même moins de soin. « Mon fils aura avec lui, ajoute-t-il, le Plessis-Bellay et Le Clos, son homme de chambre, deux laquais, un palefrenier. Je lui achète un très-bon cheval qui ne me coûte que 200 livres et lui baillerai 1,000 livres. Ce sera pour en attendre d'autres, car il faut courir au plus pressé. J'ai fait retenir la tapisserie de gros d'azur; pour un lit, il n'y en a point ici. Je persiste qu'il ne passe là que jusqu'à la fin de septembre. » (*Mém.*, IX, 241, 258.)

C'est en cet équipage que de Bauves arriva en Hollande. Il y apportait ce caractère bouillant qui causait tant de terreur à sa mère. Il donna plusieurs fois de ses nouvelles. Celles qui étaient datées du 19 juillet n'étaient pas faites pour rassurer les hôtes du château de Saumur. « Il s'était trouvé à un assaut donné à un retranchement espagnol, mieux défendu que ne pensait le prince Maurice. L'assaut fut rude; nombre de braves y périrent. Philippe y donna à la tête, y fut des premiers et des derniers, y reçut dans les armes deux coups de pique, qui deux fois le rejetèrent du haut dans le fossé. Un gentilhomme qui l'accompagnait y reçut une grande mousquetade dans le corps. M. de la Noue conduisait la tête, et le prince Maurice faisait fermer avec sa cavalerie. Dieu qui nous l'a préservé, ajoute la mère, nous le ramènera, s'il lui plaît, en santé pour servir à sa gloire. » (*Mém.*, I, 350.)

Aux lettres qui contenaient ces nouvelles, Du Plessis répondit sans doute en félicitant son fils de son courage; mais les coups heureusement parés par l'armure de Philippe avaient retenti comme un pressentiment sinistre au cœur du père et de la mère. Il exhorta donc son fils, non à une lâche prudence, mais à une valeur raisonnée qui ne brave que les périls utiles. Il pria M. de Buzanval de lui renouveler les mêmes avis. « J'écris à mon fils, dit-il à ce véritable ami, pour le retirer des témérités où j'entends que la jalousie de ceux de son âge l'emporte. Je l'ai nourri de sorte qu'il peut avoir assez de jugement pour dédaigner telles vanités et se tenir au solide de la vertu; et comme je ne le rappellerais des dangers où l'honneur et le devoir le convient, au contraire l'y pousserais des deux mains, aussi prié-je de le dégoûter par vos bonnes remontrances de ceux où il peut être poussé de sa propre générosité, mais [plus encore] de l'extérieur, de la jalousie d'autrui, et qui partant ne peuvent avoir pour loyer que le blâme de tous ceux qui ont quelque jugement et le regret de ceux qui l'aiment. » Mornay écrivait le même jour à Barneveldt : « J'ai mon unique par delà qui a besoin de vos sages remontrances que je vous prie de ne lui épargner afin qu'il puisse fleurir en votre patrie et mûrir en la nôtre. » (25 août 1599. *Mém.*, IX, 279, 280.)

Philippe profita-t-il de ces avis? Sans doute autant que le lui permettaient ses vingt ans. Il se trouva peu après au siége de Doctecum avec le comte Guillaume de Nassau. La place fut prise, les environs dégagés. (*Mém.*, I, 355; IX, 287.) De Bauves ne fut pas blessé, et vers le milieu de septembre il reçut de son père l'ordre de revenir. L'hiver allait suspendre les hostilités; l'*invincible armada* se préparait à cingler vers la Manche. Tout faisait présager une grande guerre pour le printemps suivant. De Bauves devait se préparer à tout événement. Son père voulut qu'il revînt par l'Allemagne où les routes étaient plus sûres, qu'il prît congé du prince d'Orange et de Messieurs des Etats, qu'il trouvât, si possible, quelque

honnête prétexte de se présenter au roi à son retour et de lui donner quelque goût pour ses services dans l'avenir. Il vit en effet secrètement Henri IV, lui rendit compte de ce qui s'était passé en Hollande, et « Sa Majesté montra faire bon jugement de lui. » A la fin d'octobre il était à Saumur. (*Mém.*, I, 356.)

Le printemps de l'année suivante ne réalisa pas les espérances de Mornay, je veux dire, l'alliance offensive de la France, des Pays-Bas et de l'Angleterre contre Philippe II. Il n'y eut d'autre guerre que la dispute, ou plutôt le guet-apens théologique de l'évêque d'Evreux, Duperron, contre Du Plessis-Mornay. Le madré Béarnais qui gouvernait la France y continua la comédie destinée à lui concilier les grâces dédaigneuses du pape et du clergé, et sacrifia à leurs implacables rancunes le plus loyal de ses serviteurs. Il en fit plus tard l'aveu en disant à Duperron : « Bon droit a eu bon besoin d'aide, » et à d'Epernon : « J'y ai fait merveille. » Mais l'indignation qui avait ému Philippe de Bauves lors de l'assassinat de Saint-Phal s'était réveillée. « Attaqué, pris à partie à toute heure par les courtisans, tantôt sur le fait de la religion en général, tantôt sur cette action particulière, il montra en ses reparties un courage invincible. Il lui échappa de dire à quelques-uns qui le pressaient : « N'avez-vous point l'esprit de voir que le roi pour « contenter le pape veut sacrifier à ses pieds l'honneur de mon « père ? » Le roi se tint fort offensé, et sur ce qu'on lui disait que c'était un jeune homme, outré d'une juste douleur, et pour son père : « Il n'est point jeune, dit-il, il a quarante ans, vingt « ans d'âge et autres vingt de l'instruction de son père. » Et depuis, ajoute l'ancien biographe, « il ne voulut oncques rien « faire pour son avancement. » C'est ainsi qu'une généreuse imprudence dissipait en un moment tant de chances favorables laborieusement réunies au début de sa carrière. (*Mém.*, I, 371; *Vie*, 273.)

Il y parut bientôt. La lutte continua en Hollande et de Bauves se montra dépité « d'être, par la défaveur du roi, reculé des armes de France. — Rien ne nous travaillait plus l'esprit,

ajoute sa mère, dont on a sans doute reconnu le langage, que de voir qu'il se rongeait le sien à faute de cet exercice. » (*Mém.*, I, 385.) Aussi Mornay écrivit-il à tous ses amis, en état de procurer à son fils quelque occasion d'occuper son ardeur : à Théodore de Bèze, pour qu'il offrît ses services aux seigneurs de Genève, en cas de guerre contre la Savoie; à M. de Buzanval, pour qu'il signalât toute charge sortable en Hollande; au président de Calignon, l'ami et l'agent de Lesdiguières à la cour; à M. de Loménie, secrétaire du cabinet du roi. Demandes inutiles! Les années 1600 et 1601 se passèrent sans rien amener. Découragé d'une si longue attente, Mornay entreprit avec son fils un long voyage dans le midi de la France. (*Mém.*, IX, 382 et suiv.)

Ce fut pour de Bauves une utile et bienfaisante diversion. Un procès gagné par son père contre le sieur de La Martonie, gentilhomme périgourdin qui détenait injustement un château de Henri IV; le Synode de Sainte-Foy offrant à Mornay de présider ses séances et, sur son refus sagement motivé, lui envoyant un de ses membres pour avoir son avis sur les sujets en discussion; des mines visitées dans les Pyrénées et des travaux entrepris pour en reconnaître la richesse à Bigorre, Aure, Barousse, Nebouzan, Couzerans et Foix; surtout l'accueil chaleureux et courtois que le père et le fils recevaient sur leur passage, à Nérac, à Périgueux, à Limoges, à Toulouse, où, malgré la défaveur de la cour, les plus grands honneurs, les plus flatteuses réceptions, les sympathies les plus émues signalaient toutes leurs journées, tant d'impressions successives et variées faisaient oublier à de Bauves ces champs de bataille après lesquels il soupirait. Le 7 décembre il rentra à Saumur qu'il avait quitté depuis trois mois. (*Mém.*, I, 389 et suiv.)

L'année suivante s'ouvrit par deux incidents désagréables. Le 13 janvier 1602, pendant que Mornay écoutait avec grande attention un sermon dans le temple de Saumur, Philippe remarqua derrière lui des hommes de mine étrange et suspecte,

et à l'issue du service fit part à son père de sa remarque. Sans y attacher d'autre importance, il partit peu après pour la Normandie où il avait quelques amis à visiter. Et cependant il avait signalé deux criminels des plus dangereux, car le fanatisme avait armé leur main contre la vie de Mornay. Leurs aveux ne laissèrent aucun doute sur leurs coupables intentions. (*Mém.*, I, 395.)

Un caractère plus douteux signalait le rapport fait à Henri IV par l'évêque d'Avranches sur les relations de Philippe de Bauves avec quelques gentilshommes de Normandie et de Bretagne. Parrain, à Fontenay, d'un fils de M. de Montgommery; souvent aperçu dans la société de M. de Montbarot; bien accueilli par d'autres seigneurs à Saint-Malo, Rennes, Laval, de Bauves fut représenté au roi comme un partisan du duc de Bouillon occupé à fomenter des troubles. (*Mém.*, I, 404.)

L'injuste disgrâce de Mornay était pour Henri IV un remords et ce remords sans doute une cause de soupçon. Mais le soupçon s'égarait. Rien en Mornay ou en son fils ne pouvait faire craindre des rebelles. Il y avait loin de l'esprit du gouverneur de Saumur à celui des Biron ou même des Bouillon. Montgommery et Montbarot, avertis par leurs amis, n'eurent pas de peine à se justifier, et de Bauves, instruit que le roi était revenu de ses mauvaises impressions, se dispensa de toute apologie personnelle. Son père se borna à écrire quelques mots à M. de Loménie pour ne pas paraître indifférent au déplaisir du roi.

La fin de l'année 1602 sembla ouvrir à de Bauves des perspectives ardemment désirées, et réaliser l'un des vœux de son père. Genève, qui ne demandait pas mieux que d'entrer en guerre contre le duc de Savoie, si le roi de France soutenait sa querelle, fut provoquée à l'improviste, et contre la foi des traités, par la célèbre attaque de l'*Escalade*. L'entreprise échoua, mais la guerre semblait devoir en être la suite. De l'aveu de Mornay, Philippe part aussitôt pour Genève, offre ses services à la Seigneurie, promet d'amener sous peu un

régiment de deux mille hommes. Comblé de remercîments et de marques de courtoisie, il est chargé par les seigneurs de Genève de solliciter l'approbation et les secours du roi. Il va donc trouver Sa Majesté en poste, se blesse d'un effort dans la hâte de ce voyage et se présente devant le roi. (*Mém.*, I, 419.)

Il le retrouve irrité. Son départ pour Genève ayant coïncidé avec celui du duc de Bouillon qui quittait la France, on crut, ou du moins on dit au roi, qu'il avait été à sa rencontre pour seconder de perfides desseins. Il suffit à de Bauves de quelques mots de justification. La prévoyante éloquence de son père lui avait d'ailleurs frayé les voies : « Sire, écrivait le vieux serviteur, à la nouvelle de l'entreprise faillie sur Genève, mon fils prit la poste estimant qu'elle serait suivie d'un siége. Et j'aimais mieux voir ses mains s'occuper en une telle action, que son esprit, comme de plusieurs, s'égarer en quelques pensées creuses. Outre ce que je croyais qu'il ne pouvait faillir, prenant tout le contrepied de Savoie et d'Espagne. Si toutefois, il s'est fait en cela moins que le devoir, je supplie très-humblement Votre Majesté de le pardonner, partie à l'ardeur d'une jeunesse qui ne compte pas toujours ses pas, partie à l'affection d'un père qui, l'ayant engendré pour vous faire service, s'est laissé plus facilement emporter à une occasion de l'en rendre capable. Il va donc se présenter aux pieds de Votre Majesté, Sire, et j'ose la supplier très-humblement d'avoir agréable de l'y employer au moins à la proportion de son âge; si mieux il ne plaît à Votre Majesté y ajouter quelque considération de celui que j'ai eu cet honneur de passer en votre service. De sa fidélité, je n'ai caution à bailler à Votre Majesté que la mienne, en laquelle je persévérerai tant que je vivrai et la lui laisserai pour exemple. Pour la suffisance, un clin d'un bon œil de Votre Majesté lui donnera le courage, et votre bonheur, Sire, le reste. » (9 février 1603. *Mém.*, IX, 511.) Le roi radouci fit un gracieux accueil à de Bauves, lui promit le commandement de l'infanterie qui se lèverait pour Genève

dans le royaume, et lui ordonna de s'y préparer, bien qu'il ne décidât rien pour l'heure et qu'il voulût voir ce que deviendrait le traité entre les Suisses et la Savoie. De Bauves vint donc à Saumur pour tout disposer. Chacun s'empressant de répondre à son appel, « il eût emmené, dit sa mère, les plus belles troupes qui de longtemps fussent sorties de France pour le nombre de noblesse qui s'y obligeait, et le choix qu'on pouvait faire, en la paix, des meilleurs capitaines qui restaient inutiles. » Mais la paix se fit, et le supplice de Tantale infligé à l'inquiète ardeur de Philippe se prolongea deux années encore. (*Mém.*, I, 419 et suiv.)

La vie de famille offrit de nouveau ses consolations au noble jeune homme repoussé par la vie publique. Nous le voyons assister au mariage de sa plus jeune sœur avec le baron de Nouhes de la Tabarière, et la conduire ensuite en son ménage; préparer un voyage en Angleterre, dans la compagnie de Henri de Rohan, qui voulait aller saluer le nouveau roi et ne put accomplir son dessein; terminer avec une adresse qui annonçait de vrais talents diplomatiques le mariage de sa cousine Catherine de Rohan avec le duc des Deux-Ponts, et si bien faire que la mort du vieux duc palatin, destinée, semblait-il, à le rompre, ne fit qu'en hâter la conclusion. (*Mém.*, I, 435.) C'est vers ce temps (1604) qu'il fut question de lui acheter une terre, opération différée par la nécessité de doter sa sœur de Nouhes, et que, après une visite faite à sa sœur de Villarnould, et à de nombreux amis, il s'arrêta à Paris pour se faire traiter de l'effort pris en voyage, quand, avec une promptitude juvénile, il exécutait les ordres de la Seigneurie de Genève.

Tout à coup, le 2 février 1605, Mornay reçut de Sully les lignes suivantes : « Monsieur, selon la promesse que je vous avais faite, j'ai pris le temps à propos pour employer votre fils en quelque charge honorable; mais pource que c'est chose qu'il convient savoir plutôt de bouche que par écrit, je vous prie de lui recommander de venir incontinent trouver le roi,

sans faire bruit néanmoins, ni aucune démonstration qu'il ait été mandé, car la chose mérite d'être tenue secrète, et le roi le veut ainsi. » (*Mém.*, X, 58.)

On peut juger si de Bauves se fit attendre. Il était encore en traitement à Paris. Averti par son père de se présenter devant le roi aussitôt que sa santé le lui permettrait, il obéit et fut favorablement reçu. M. de Villeroy lui fit entendre que cet honneur lui venait du propre mouvement du roi. Henri IV lui déclara donc son intention de lever trois nouveaux régiments pour la guerre des Pays-Bas, un pour M. de Soubise, le second pour lui-même, l'autre pour le sieur de Favaz ou de Béthune. Sur quoi de Bauves jeta les yeux sur ceux qu'il pouvait employer et il s'offrit de toutes parts des gentilshommes et des capitaines des meilleures qualités. Mais un roi ne recherche pas impunément les bonnes grâces d'un pape. Le nonce se montra mécontent de ces projets; l'ambassadeur d'Espagne déclara que son maître verrait un cas de guerre dans leur réalisation. Henri céda. De Bauves en fut quitte pour une nouvelle déception, et ne continua ses préparatifs de départ pour la Hollande qu'à titre de personne privée. (*Mém.*, I, 442.)

Deux incidents signalèrent la fin de son séjour à Paris. Le sieur de Laval, trop docile à l'exemple et aux instigations du maître, avait commencé par le dérèglement des mœurs et fini par l'abjuration de sa foi. Pour y mettre des formes, il avait soumis ses doutes au gentilhomme théologien et reçu de lui une sincère et magnifique réponse, conservée dans les mémoires de Mornay. (X, 69.) Au lieu d'en faire son profit, de garder pour lui et de prendre au sérieux une lettre si grave et d'un caractère tout confidentiel et privé, il s'avisa de la montrer au roi. Henri IV trouva mauvais qu'on voulût retenir Laval dans l'Eglise qu'il avait lui-même quittée, et se montra mécontent de Du Plessis. De Bauves blâma vivement Laval de sa conduite déloyale, en lui disant qu'il en recevrait plus de blâme que Mornay de sa franchise. Laval, blessé, refusa désormais de rien faire pour de Bauves et même d'intervenir, à

sa prière, en faveur d'un malheureux protestant retenu en prison à Rome. (*Mém.*, I, 447.)

L'autre incident fut plus grave. Le sieur de la Martonie, contre lequel Du Plessis-Mornay avait victorieusement défendu les intérêts du domaine royal dans le midi de la France, ne pouvant prendre son parti de son échec, eut l'étrange idée d'attaquer en duel le fils de son adversaire. De Bauves dut le suivre sur le terrain, après avoir inutilement épuisé, en faveur de La Martonie, les bons avis et les sages remontrances. Sa valeur, en cette rencontre, fut à la hauteur de sa modération. Henri IV, dépité de cette folie des duels qui décimait sa noblesse, mit La Martonie en prison, le menaçant de pis, et se contenta de garder de Bauves en sa demeure. Durant ces arrêts qui furent levés peu de jours après, le fils de Mornay « fut visité de tant d'amis d'une et d'autre religion, que ce fâcheux incident semblait né exprès pour faire voir combien en cette jeunesse cette vertu était déjà reconnue. On remarqua cependant que, contrairement à l'usage, on l'avait mis en liberté, avec congé de s'éloigner, sans l'accorder avec sa partie, » ce qui trahissait peut-être l'intention de lui laisser au pied cette épine. (*Mém.*, I, 443.)

Le congé du roi, aisément donné, bien qu'il s'agît d'un troisième voyage en Hollande, décida Philippe à partir sur-le-champ. Il prit seulement le temps d'aller faire ses adieux à sa famille, et ces adieux furent pleins d'émotion et de pressentiments. Mornay bénit son fils. Charlotte Arbaleste ajouta : « Souvenez-vous que, s'il mésavient, vous mènerez nos cheveux blancs avec chagrin au tombeau. » Il partit, vit en passant ses beaux-frères de Fontenay et de la Verrie, qui l'accompagnèrent quelques jours, et il s'embarqua à Dieppe (mai 1605. *Vie*, 307.)

Il portait, pour Buzanval et pour Barneveldt, deux lettres de teneur presque identique et dont il suffit de citer la première : « Monsieur, vous aurez cette lettre par mon fils qui, frustré de l'espérance que vous lui aviez semée par vos bons

offices, et moi fomentée par les meilleurs moyens que j'avais pu, s'en va témoigner sa bonne volonté là où il avait pensé porter son service; non, à la vérité, sans quelque regret nôtre, vous le pouvez assez juger. Mais nous avons donné notre consentement au sien et notre sentiment naturel aux mouvements de sa jeunesse, que Dieu bénira, s'il lui plaît, non moins puissant de le conserver aux rayons du plus ardent soleil qu'à la plus douce ombre. Ce que je requiers de vous, ou plutôt que j'attends de votre inviolable amitié, c'est que vous l'honoriez de votre bon conseil et fassiez agréer son voyage où il sera besoin, d'autant plus que moins il y prétend; et, s'il le mérite en quelque occasion, lui en rendiez témoignage là où vous savez qu'il lui peut valoir. » (20 mai. *Mém.*, X, 88.)

Buzanval s'acquitta avec soin de ce devoir d'amitié, ainsi que Du Plessis put le reconnaître bientôt. Le roi, passant dans le Poitou, vit à loisir le fidèle serviteur depuis cinq ans en disgrâce. Il reconnut l'erreur de ses soupçons et de ses rancunes. Il parut revenir à l'ancienne confiance. Il demanda que, pour déjouer la calomnie, Mornay vînt chaque année passer quelques mois auprès de lui. En le quittant, il lui parla de Philippe et de la probabilité de l'employer sous peu dans ses armées. Il lui semblait malaisé d'éviter la guerre à l'Espagnol, qui lui faisait toujours quelque frasque; il serait donc amené à renforcer, au printemps, le secours donné aux Etats de deux régiments, dont l'un serait conduit par de Bauves : « Votre Majesté me pardonne, répondit Mornay, si je ne la remercie qu'à moitié : je n'ai qu'un fils. » Et là-dessus, le roi ajouta que son ambassadeur, M. de Buzanval, lui envoyait ordinairement dans ses dépêches les lettres que Philippe lui écrivait de l'armée du prince Maurice, de laquelle, ainsi que de tout l'Etat, il écrivait avec beaucoup de jugement. « Et sur ce sujet, dirai-je avec l'ancien biographe, j'entre avec douleur dans la profondeur des afflictions de M. Du Plessis, esquelles il semble que, après tant de précédentes, Dieu ait voulu le

mettre à la dernière épreuve. » (*Mém.*, I, 476; *Vie*, 313.)

M. de Bauves avait rejoint en Hollande le prince Maurice et passé avec lui tout l'été. En face de la tranchée qui abritait son armée, était celle des troupes de Spinola, et des deux parts on ne faisait que s'observer, s'entre-saluant sans cesse de coups de canon sans d'ailleurs rien entreprendre, et Philippe de regretter plus que jamais son oisiveté forcée. Il allait jusqu'à envier le bonheur de ceux qui, dans le métier des armes, achètent l'honneur au prix de leur vie. (*Mém.*, X, 136.) Il semblait qu'une sorte de fatalité le poussât à sa perte tandis qu'une autre l'éloignait des hasards. Pris d'une fièvre « double tierce, » il ne put suivre le mouvement des deux armées vers le nord, quand Spinola s'empara successivement d'Olderziel, de Linghen, et que Guillaume de Nassau l'arrêta devant Groningue. Il arriva pourtant dans cette dernière ville, mais un coup de pied de cheval l'empêcha encore de prendre part à une entreprise contre la cavalerie ennemie, commandée par le Milanais Trivulze. Le succès de la tentative changea son dépit en désespoir, et sa famille vit bien qu'il voudrait à tout prix retrouver l'occasion. Le colonel Dommarville ayant été tué dans l'affaire, il fit écrire au roi pour demander son régiment, non qu'il espérât une charge que lui-même donnait au mérite du sieur de Béthune, neveu de Sully, mais pour se rappeler au souvenir de Henri IV, en vue de quelque autre circonstance. Cette démarche ajouta encore aux appréhensions de sa famille, qui redoutait de le voir attaché par le devoir à ces périls, qui exerçaient sur lui une fascination si funeste.

Le 22 octobre il apprit à Wesel, où il était encore retenu au lit par sa blessure, que le prince Maurice devait, la nuit suivante, exécuter une entreprise sur la ville de Gueldres. Il résolut de s'y porter, et ne trouva pas de plus sûr moyen que de monter sur le chariot chargé des pétards. Deux de ses gens, La Grise, ancien page de M. Du Plessis, et Jolibois, son homme de chambre, devaient le soutenir à droite et à gauche. A l'aube, ils étaient devant la ville qu'ils trouvèrent avertie et

prête à la défense. Les murs étaient bordés de flambeaux et d'arquebusiers.

Les pétardiers s'avancent pourtant. Le capitaine Du Sault devait donner le premier avec douze hommes armés de pistolets et de cuirasses. De Bauves, qui estimait fort sa valeur, lui dit : « Je suis aujourd'hui votre soldat, » et il se met à son côté, appuyé sur ses deux hommes. Le premier pétard joue à la première barrière et ne fait que noircir; le second pétard fait ouverture, et l'on entre, non sans confusion, car le pétard suivant n'étant pas de mesure, il faut courir en chercher un autre. Le pétardier qui l'amène crie : *Retirez-vous*, ce que les mal assurés prennent pour un ordre de retraite, et ils s'enfuient, laissant la place vide. Alors, de Bauves, qui était sur le bord du fossé, l'épée à la main, jette un cri pour les rallier, et à l'instant il est frappé à la poitrine et au cœur d'un coup de pièce et tombe sans jeter un seul soupir sur le corps de La Grise, aussi blessé à mort. Retiré à l'instant, il est rapporté au gros de l'armée qui opère sa retraite. « Heureuse fin à lui, s'écrie sa mère en achevant ce douloureux récit, né en l'Eglise de Dieu, élevé en sa crainte, remarqué en cet âge pour tant de vertu, en une juste querelle, en une action honorable; mais à nous commencement d'une douleur qui ne prend fin que par la mort, et ne trouve consolation qu'en celle que Dieu nous donnera en sa grâce par sa crainte, et à remâcher en attendant cette amertume! » (*Mém.*, I, 487.)

La coulevrine qui le tira fut conservée par les ennemis et longtemps montrée en la ville de Gueldres. Le prince Maurice, un des plus grands capitaines du siècle, pleura cette vertu fauchée en herbe, encore qu'il s'émût peu de pareils accidents. Il eut soin de faire ensevelir le cœur en la ville de Wesel, où il fut porté par les colonels des gens de guerre de toutes les nations, l'armée restant en bataille devant la ville où la neutralité ne lui permettait pas d'entrer. Le corps fut conduit jusqu'au bateau qui devait le transporter à Rotterdam, par le prince Maurice, tous les comtes de la maison de Nassau, tous

les colonels et capitaines de l'armée, chose qui ne s'était jamais faite pour une personne de qualité privée. Le deuil fut aussi grand à l'armée que si l'on en avait perdu une grande partie. A la cour, cette vertu naissante, de plusieurs enviée, fut néanmoins de tous regrettée. Le roi, lisant la lettre que le prince Maurice lui en écrivait : « J'ai perdu, dit-il, la plus belle espérance de gentilhomme de mon royaume. J'en plains le père : il faut que je l'envoie consoler; autre père que lui ne pouvait faire une telle perte. » Et à l'instant, il dépêcha le sieur Bruneau, l'un de ses secrétaires, vers M. Du Plessis pour le consoler, avec charge néanmoins de ne point se présenter devant lui sans s'être assuré qu'il savait déjà la terrible nouvelle.

D'autres se chargèrent de cette mission douloureuse. Depuis plus d'un mois de Bauves avait perdu la vie et l'on ne pouvait s'expliquer son long silence au château de Saumur. Les courriers arrivaient en vain. Le jeudi 24 novembre, jour ordinaire du messager, l'anxiété était à son comble; l'heure passait. Mornay, sa femme, leurs gens n'osaient se faire part de leurs alarmes. Enfin, le long du chemin sinueux qui s'élevait de la ville au château, on vit deux hommes s'avancer lentement, l'œil abattu, le visage pâle et défait. C'étaient M. de Haumont, avocat du roi, et le pasteur Bouchereau. Ils entrent au château. Du Plessis sortait de la chambre de sa femme plein d'appréhension pour quelques bruits venus à la traverse. Ils le trouvent devant leurs pas et lui apprennent plutôt par des larmes que par des paroles cette perte déplorable. Du Plessis pénétré de douleur : « J'ai perdu mon fils, j'ai donc perdu ma femme, » s'écria-t-il, et de ce pas il rentre dans la chambre de sa femme à laquelle ne pouvant cacher une si grande plaie : « C'est aujourd'hui, m'amie, lui dit-il, que Dieu nous appelle à l'épreuve de sa foi et de son obéissance; puisqu'il l'a fait, c'est à nous à nous taire. » A ces mots, Madame Du Plessis déjà en peine et abattue par de longues maladies, perd la parole et entre en pamoison, non sans apparence d'y succomber. Après une demi-heure d'évanouissement, encore toute faible, sa pre-

mière parole fut : « La volonté de Dieu soit faite. Nous le pouvions perdre en un duel, et lors quelle consolation en eussions-nous pu prendre? »—Le surplus, écrit-elle, se peut mieux exprimer à toute personne qui a sentiment par le silence. Nous sentîmes arracher nos entrailles, retrancher nos espérances, tarir nos desseins et nos désirs; nous ne trouvions un long temps que dire l'un à l'autre, que penser en nous-même, parce qu'il était seul, après Dieu, notre discours, notre pensée. Nos filles, nonobstant la défaveur de la cour heureusement mariées et mises avec beaucoup de peine hors de la maison pour la lui laisser nette, désormais toutes nos lignes partaient de ce centre et s'y rencontraient et nous voyons qu'en lui Dieu nous arrachait tout, sans doute, pour nous arracher ensemble du monde, pour n'y tenir plus à rien à quelque heure qui nous appelle, et entre ci et là, estimer son Eglise notre maison, notre famille propre, convertir tout notre soin vers elle. »

Dès lors arrivèrent de toutes parts vers ces parents infortunés les témoignages de la plus profonde et de la plus universelle sympathie. Le messager de Henri IV remit la lettre de son maître où éclatait un véritable chagrin. M. de Villeroy écrivit : « Le roi et toute la cour, et moi plus que nul autre, ressentons et pleurons avec vous votre perte, appréhendant les accidents de votre douleur. (*Mém.*, X, 138.) Maurice d'Orange et M. de Buzanval ajoutaient ce qu'ils pouvaient de consolation aux nouvelles qu'ils envoyaient. Le premier disait de Philippe : « Il s'est comporté durant qu'il a été en cette armée si sagement et a donné telle montre de sa valeur et courage, que tous les chefs et gentilshommes de cette armée avec moi en avons une singulière satisfaction et contentement. » Et Buzanval : « Il était malaisé qu'un tel torrent de vertu et de valeur, et qui courait avec une telle impétuosité à la gloire, comme faisait votre unique fils, ne rencontrât bientôt quelque écueil qui le rompît, étant en un temps aussi rare en la production et montre de grandes et éminentes vertus, que fréquent en la destruction d'icelles aussitôt qu'elles commencent à pa-

raître... C'est ce que je puis exprimer de l'ennui auquel je suis, ne trouvant convenable d'étendre ce devoir jusqu'à la désolée mère, tant je me sens inférieur à la grandeur de son mal et plutôt capable de l'irriter que de l'adoucir. » (*Mém.*, X, 134.) Henri de Rohan assure que sa douleur ne finira qu'avec la mémoire de celui qui lui a été si cher et supplie Mornay de le tenir désormais pour son fils. (X, 140.) Le duc de Bouillon, la duchesse des Deux-Ponts, une infinité d'autres mêlaient à leur touchante sympathie l'éloge du défunt. Les condoléances arrivaient de la cour, des Eglises voisines ou lointaines, et même des bouts de l'Europe. Les filles et les gendres accourant de divers côtés arrivaient l'un après l'autre, et c'étaient de nouvelles scènes de douleur.

C'est alors que Du Plessis-Mornay écrivit ses *Larmes* en latin et les traduisit en français pour sa femme. De son cœur saignant et brisé s'échappèrent des soupirs, des cris de douleur et de pieuse résignation dont il faut au moins recueillir quelques-uns (1) :

« Nature a répandu ce qu'elle avait de larmes; il est temps que la raison, que la piété donnent les leurs. Nous avions un fils unique : tu l'avais, Seigneur, accordé à nos vœux: et nos vœux, tu le sais, te l'avaient aussitôt rendu, non encore né, à peine donné, pour être élevé, consacré à ton service. Naissant, ta grâce l'avait reçu, l'avait lavé; dès le lait l'avait imbu, l'avait abreuvé la piété; dès l'enfance, la doctrine; dès le premier poil, la vertu; la probité dès la jeunesse. Et concertaient tellement en lui les dons du corps et de l'esprit, que, pour être vigoureux, agréable, savant, courageux, droiturier, il n'en abusait point à insolence, à lasciveté, à vanité, n'en était de rien plus fier, de rien moins traitable. On l'appelait déjà l'appui de notre âge, la lumière du sien. Je revivais, plus que vivant, en lui. Les attraits que de toutes parts il assemblait pour l'édifice de sa vertu, il était résolu de les rapporter à la gloire de

(1) Les *Larmes*, dans les *Discours et Méditations chrétiennes*. Seconde partie, in-24. Saumur, 1609. Bibl. Imp.

Dieu, au service de son roi, à l'utilité de sa patrie. Toutes ces parties étaient en lui assaisonnées d'un tel amour de piété, de justice, de charité, que, en cette ardeur de jeunesse, n'est à croire quel zèle reluisait, brûlait en lui, sur tant d'éminentes vertus, combien la piété prédominait, haussait la tête. J'ai perdu mon unique, bon fils, frère, parent, compagnon, ami, s'il en fut oncques, si soigneux de tous les droits d'amitié, de société, non moins que de nature.

« Et donc, Seigneur, tu sais en notre fils quel était notre but, sinon que, plus mûr d'ans et d'expérience, il procurât l'illustration de ta gloire, l'accroissement de ton Eglise, le service du roi et du royaume. Ces prières que tu ne sembles pas avoir ouïes, tu les as exaucées, refusé les paroles, octroyé le droit sens, en tant certes que, à lui et à nous, tu as accordé choses meilleures : meilleures à notre fils qu'à bon droit tu redemandes, puisque tu ne l'avais que prêté; ne l'as fait que montrer à la terre, pour l'assurer, le vendiquer au ciel ; meilleures à nous, car peut-être les vagues tortues de ce siècle l'eussent emmené; une plus fâcheuse mort nous l'eût emporté. A-t-il donc peu vécu celui duquel deux nations, double patrie chantent la vie; la plus certaine, l'Eglise de Dieu, pleure la mort? qu'on peut dire avoir acquis sur le seuil de la jeunesse ce que les plus grands hommes ont désiré pour prix de leurs vertus, peu ont atteint et au bout de leur vie : à tous les bons un incroyable regret de soi? L'homme n'est pas gris pour avoir vieilli longues années, mais pour avoir vécu sagement. En sa vertu ne vois-tu pas comme le doux fruit a poussé et chassé la fleur ; que la vertu, comme si elle en était jalouse, l'a épreint, l'a mis en réserve pour la postérité? De son odeur même comme les saintes troupes sont parfumées, enflammés à la vertu de sa chaleur les cœurs de ses égaux, de tous ceux de son âge, à l'envi pour se rendre pareils? Propose-toi derechef ce jeune homme prompt de la main, d'un vif esprit, d'un haut courage, à la vertu, à l'ardeur duquel il n'y avait rien d'inaccessible, rien de trop ardu... J'étais en peine, en pas si glissant, taillé

si droit, quelle serait l'issue ou de sa vie, ou de sa voie. »

Pendant qu'il écrivait ainsi ses larmes, Mornay faisait bâtir, près du temple élevé par ses soins, le tombeau destiné à recevoir les restes de son fils, provisoirement déposés au Plessis. Quand tout fut prêt, le sieur de Licques et le capitaine La Roche les amenèrent à Saumur. Du Plessis ne voulait point de vaine cérémonie. Mais les magistrats de la ville, bien que de religion différente, voulant montrer leur révérence pour Mornay et leur amour pour le défunt, demandèrent de prendre le corps au faubourg de la Croix-Verte et de le porter, suivis de tout le peuple, jusqu'à la maison de Mornay. Là, il fut reçu par les anciens de l'Eglise réformée et porté par eux et par quelques gentilshommes de la religion jusqu'au lieu de son repos. Toute cette action fut conduite par Du Plessis, de sorte que Madame Du Plessis, qui ne quittait plus sa chambre, ne s'en aperçût point, dans la crainte que l'émotion n'abrégeât ses jours (21 avril 1606).

Inutiles précautions! Peu de semaines après, la pauvre mère, exténuée par des fatigues et des épreuves de toute nature, après avoir été pendant longtemps la providence attentive et l'ange protecteur d'un époux et d'un fils, n'ayant plus de vivante en son âme que la fibre où vibraient ces deux amours confondus en un seul, atteinte aux racines mêmes de son être, pencha la tête et exhala, dans un cri de douleur résignée, l'une des pures vies qui eussent honoré la renaissance de la foi dans l'Eglise (14 mai 1606). L'autopsie lui trouva le cœur flétri, ce qu'il ne fut que trop aisé d'expliquer, et sa dépouille descendit auprès du fils bien-aimé, à qui elle n'avait pas eu la force de survivre, en attendant que le plus à plaindre des trois, le malheureux Mornay, vînt y trouver à son tour le repos et la paix.

De nouvelles larmes (1), encore plus résignées et plus saintes, coulèrent de ses yeux, de son cœur : « Accablé de douleur en

(1) Méditation sur Prov. III, 11-12. Dans les *Disc. et Médit. chrét.*

ma chair, d'étonnement en mon esprit, de tristesse en mon âme, en danger de me rendre aux paroles des malavisés qui, sur les redoublements de coups si rudes, murmurent autour de moi : Où est maintenant son Dieu, ce Dieu qu'il invoquait tant? de murmurer moi-même entre les dents : Où sont, de fait, ces bontés infinies, et pourquoi m'as-tu pris à partie, m'as-tu mis en butte à tes plus rudes flèches? J'entends le sage qui doucement me tire l'oreille : Mon enfant, ne rebute point la discipline de l'Eternel et ne t'ennuie point de ce qu'il te reprend, car l'Eternel châtie celui qu'il aime comme un père l'enfant qu'il chérit. A cette parole, je respire un peu et reviens à moi-même.

« Il m'a ôté un fils unique et par le côté du fils percé la mère : un fils en sa fleur, l'appui de mon déclin; en cette corruption, rejeton d'une mâle vertu, déjà l'honneur de son âge; une femme, mon conseil en perplexité, ma consolation en adversité, aiguillon perpétuel à tout bien faire, au-dessus et de son sexe et de son siècle.

« Mais considère que nous avons tous à mourir, et par la volonté de Dieu, selon qu'il nous appelle. Cet appel, c'est notre ordre. Il a prévenu ton fils par sa miséricorde, l'a soustrait à la corruption, l'a enlevé d'ici avec honneur, l'a élevé à sa gloire. As-tu donc à te plaindre? Et au hasard de son âme, voudrais-tu, misérable, avoir amendé ta condition? Il t'a ôté ta femme, mais (note sa providence), par la mort de ce cher fils, sevrée de tout plaisir, de tout espoir en cette vie. Quel plus grand bien en pouvais-tu retirer, conjoint avec le sien, qu'après t'avoir été donnée trente ans et plus pour aide de bien vivre, l'avoir encore en exemple de bien mourir et apprendre en elle (vive leçon dans les traits de la mort) à couronner, à conclure ta vie? »

Ecrites le 15 mai 1606, entre la mort et la sépulture de Charlotte Arbaleste, ces paroles de Mornay indiquent le plus haut degré de maturité religieuse qu'il nous soit donné de concevoir et d'ambitionner. Jusqu'à son dernier jour, le grand

chrétien s'y montra fidèle. Accablé de ses deuils domestiques et se survivant deux fois à lui-même, selon les mots alors ajoutés à sa devise : *Mihi bis anhelo superstes;* plus triste encore des maux de l'Eglise et de la patrie, où il voyait sombrer tant d'espérances; abreuvé d'injustices, dépouillé de ses honneurs et de ses charges, il ne vécut plus que pour Dieu et pour sa foi. Il *couronna et conclut* sa vie par la plus sainte mort, et s'il avait pu se demander sous le coup de l'épreuve pourquoi la main divine s'appesantissait sur lui, pourquoi elle retranchait une jeunesse qui donnait tant d'espérance à son cœur de père, de français, de chrétien, il ne manqua pas de trouver dans sa foi la consolante et véritable réponse. En élevant son fils, il s'était élevé lui-même. Ni lui ni Charlotte Arbaleste ne seraient parvenus, sans Philippe de Bauves, à ces sommets de la vie morale où il nous a été donné de les contempler. Utile donc et bienfaisante pour eux, pour tous ceux qui l'avaient vue de près, cette vie brisée dans sa fleur n'a-t elle pas eu aussi une utilité plus générale? N'a-t-elle pas contribué à fonder cette tradition, aujourd'hui trop effacée, de l'éducation protestante, à laquelle nous devons tous le meilleur de nous-mêmes, et ne peut-elle pas, ranimée par l'histoire, en étendre pour nous et après nous le bienfait?

M.-J. Gaufrès.

DOCUMENTS INÉDITS ET ORIGINAUX

LA RÉFORME A TROYES

EXTRAITS D'UN MANUSCRIT CONSERVÉ DANS LES ARCHIVES DE CETTE VILLE)

1561-1568

L'histoire de la ville de Troyes au moyen âge, et plus particulièrement encore au XVI[e] siècle, tout en se liant par de nombreux points de contact à l'histoire générale de la France, présente, dans la spécialité même d'une foule d'événements locaux, un intérêt parfois saisissant. La preuve en est notamment dans la série des faits qui concernent les réformés et dont la capitale de la Champagne fut le théâtre. Quelques-uns des éléments constitutifs de cette importante série sont disséminés dans un petit nombre d'ouvrages imprimés (1); leur ensemble n'apparaît que dans un document manuscrit de premier ordre, l'*Histoire de l'Eglise réformée de Troyes*, par N. Pithou, seigneur de Chamgobert, dont M. le pasteur Recordon a publié en 1863 divers extraits (2). Nous appelons de nos vœux le jour où, par les soins de la Société de l'Histoire du Protestantisme français, sera publié le texte complet de ce précieux manuscrit, dont l'auteur fut incontestablement, comme chrétien et comme citoyen, un homme éminent.

A côté de l'œuvre de N. Pithou se placent, comme fournissant d'abondants matériaux à l'histoire du protestantisme, surtout au XVI[e] siècle, les volumineux registres manuscrits de l'ancienne municipalité de Troyes, qu'un écrivain consciencieux et distingué de cette ville, M. Boutiot, membre de la Société académique de l'Aube, a explorés et mis à profit pour une histoire de la capitale de la Champagne, qu'il pré-

(1) *Mémoires de l'Estat de France sous Charles neuviesme*. Middelbourg, 1576, 3 vol. in-8. — *Histoire ecclésiastique des Eglises réformées au royaume de France*. Anvers (Gen.), 1580. 3 vol. in-8 (par Théod. de Bèze). — *Histoire des Martyrs persécutez et mis à mort pour la vérité de l'Evangile* (par Crespin). 1608. 1 vol. in-f°.— *Topographie historique de la ville et du diocèse de Troyes*, par Courtalon-Delaistre, curé de Sainte-Savine-les-Troyes. 3 vol. in-8. Troyes, 1783. — *Ephémérides* de P.-J. Grosley. 2 vol. in-8. Paris, 1811. — *Mémoires historiques et critiques pour l'histoire de Troyes*, par Grosley. 2 vol. in-8. Paris et Troyes, 1811.

(2) *Le Protestantisme en Champagne*, ou Récits extraits d'un manuscrit de N. Pithou, seigneur de Chamgobert, concernant l'histoire de la fondation et du développement de l'Eglise réformée de Troyes de 1539 à 1595, par Ch.-L. Recordon, pasteur. — Paris, 1863. 1 vol. in-8

pare, et à laquelle, principalement en ce qui touche les protestants, s'attachera un vif intérêt.

En attendant la mise au jour des deux œuvres considérables que nous venons de signaler, qu'il nous soit permis d'appeler l'attention des lecteurs du *Bulletin* sur les extraits suivants, que nous avons cru devoir emprunter à un manuscrit existant dans les archives de la ville de Troyes, et qui est dû à la plume de Duhalle, habitant de cette ville, au XVIIIe siècle. Ce manuscrit se compose de trois volumes compactes, format in-4°, d'une écriture fine et serrée; il a pour titre : *Mémoires historiques et chronologiques des Antiquités de la ville de Troyes, capitale de la province de Champagne.* Il porte la date de 1753.

Duhalle indique, dans une préface, les sources auxquelles il a puisé pour écrire l'histoire de sa ville natale : « L'amour que j'ai pour ma patrie, dit-il, m'a porté à entreprendre cette histoire, persuadé que mes collections sur cette matière seroient favorablement reçues, étant des morceaux historiques et importans tirés de plusieurs chartres et anciens manuscrits qui m'ont été communiqués... Je n'ai point, il est vrai, cité mes auteurs dans plusieurs endroits, parce que ces citations auroient été souvent plus longues que les articles que j'empruntois d'eux, ce qui eût trop coupé le discours; mais j'ose dire que j'ai suivi la vérité et que je n'ai rien mis dans mon ouvrage qui lui fût contraire. »

Ecrivain catholique, Duhalle retrace à son point de vue les faits relatifs aux protestants. Les pages fort peu impartiales qu'il leur a consacrées, dans le premier des trois volumes de son manuscrit, sont assurément loin d'avoir une valeur égale à celle que présente telle page de N. Pithou; elles semblent plutôt empreintes du cachet secondaire de la simple chronique que du caractère élevé de l'histoire; et pourtant, à raison de divers traits de détail qu'elles mettent en relief, elles offrent encore un intérêt incontestable.

Voici ce que dit Duhalle, en parlant de la Réforme à Troyes, dans la seule période de 1561 à 1572 :

Cte JULES DELABORDE.

PREMIER FRAGMENT

(DE 1561 A 1568)

Pendant la tenue de la conférence à Poissy, il y avait en cette ville (Troyes) trois prédicans dudit lieu de Genève, nommés Dupin, Sorel et Leroy, qui faisoient la prêche par chacun jour en plusieurs maisons de leurs alliés de ladite ville, en laquelle s'étoient retirés plusieurs de ceux qui étoient allés demeurer à Genève, à cause du libre exercice de leur religion.

Les huguenots prirent une grange étant en la Corterie aux chevaux, le dimanche 10e jour de novembre, veille de Saint-Martin, audit an 1561, où ils firent leur temple, et le lendemain et jours suivants y firent prêcher publiquement leurs prédicans, qui y firent même plusieurs baptêmes et mariages.

Il y en avait encore un sur la paroisse de Saint-Remy, en la maison où pend pour enseigne le *Moyse*, et un autre en la rue du Bourgneuf, où est le couvent des Carmélites.

Le 22 de ce mois, un vendredy, M. le comte d'Eu fit son entrée en cette ville et vint loger en ladite rue du Bourgneuf, au logis de M. de La Motte.

Le lundi suivant, Antoine Carraciole, évesque de ladite ville, alla lui rendre visite, accompagné de plusieurs personnes de distinction de la religion prétendue réformée, et le lendemain, ce prélat fit une presche publique dans la salle de l'évesché, à laquelle assista une grande quantité de peuple qu'on estima bien être d'environ trois mille (1).

Le comte fit défense ledit jour, aux huguenots, de faire prescher en la grange étant en la rue de la Corterie, au moyen de quoy ils recommencèrent à faire leurs presches dans les maisons de plusieurs particuliers de leur secte. Les prédicans les faisoient publiquement, de jour; auxquelles assistoient grand nombre de personnes. Ils reprirent néanmoins ladite grange, le dimanche dernier jour de janvier, l'an 1562, et y firent prescher comme auparavant.

Les catholiques, ne pouvant souffrir sans murmures ces scandales, envoyèrent de grandes remontrances au conseil. Les huguenots, que le prince de Condé fortifioit toujours plus, sollicitoient aussi, à force de requestes, la liberté de leur religion, qu'ils exerçoient néanmoins sans attendre l'entérinement de leurs demandes.

La reine régente, inclinant au parti des huguenots à dessein de ménager le prince de Condé, fit donner un édit, à la fin dudit mois de janvier 1562, et un autre confirmatif de celui-cy au mois d'avril suivant, qui défendoient d'inquiéter les huguenots pour le fait de la religion, et leur donnoient liberté d'en faire partout l'exercice.

Cette ordonnance leur enfla tellement le courage que la pluspart,

(1) « Ce prélat, revenant de Rome en France mécontent de Pierre Caraffe, son parent, élu pape, qui prit le nom de Paul IV, duquel il espéroit de grandes dignités, passa par Genève, où il vit Calvin et Bèze, et, s'étant instruit de leur malheureuse doctrine, il vint la prescher dans la ville de Troyes. Il alloit même en l'assemblée de ceux de cette secte qui se tenoit en la rue de la Corterie, et y faisoit l'office de ministre. Il fut contraint de se dédire. — Tout ce que dessus a été confirmé par vénérable et discrète personne Guillaume de Taix, abbé de Bassefontaine et doyen de l'église de Troyes, qui l'avoit connu. »

s'étant saisis de plusieurs villes, ils y firent d'énormes cruautez (1). Personne ne pouvoit ny par prières, ny par châtimens arrêter leur fureur; les prêtres même ne pouvoient porter le saint sacrement par les rues sans danger de quelques tumultes. Ils renversoient les autels, brûloient les reliques et n'épargnoient personne. Aussi leur rendoit-on la pareille en plusieurs villes, à Paris, à Amiens, Meaux, Châlons, Epernay, Troyes, Vassy, Bar-sur-Seine, Céans-en-Othe, Sens, Auxerre, Lion, et généralement presque en tous les endroits du royaume. On peut voir les massacres et les barbaries qui s'y sont faits de part et d'autre, dans quantité de volumes où ils sont amplement écrits.

Les huguenots de Troyes, qui étoient en grand nombre, ayant appris que ceux de leur secte, à Sens, au nombre de cent personnes de toute qualité, sortant du presche avoient été massacrés, leurs corps jettés nuds dans la rivière d'Yonne, et leurs maisons saccagées par les soldats, se saisirent aussitôt des clefs des portes de cette ville (ce fut le 27 may audit an 1562), firent ensuite la garde de celles de Croucels et de Saint-Jacques, tous en armes, et tinrent les autres portes fermées, l'espace de douze jours, contre la volonté et le mandement du sieur d'Esclavolle, envoyé audit Troyes de la part du roi pour la garde de cette ville. Ils le tinrent même enfermé dans son logis, en sorte qu'il n'eût osé sortir, et y resta jusqu'à ce que M. le duc de Nevers fût arrivé, qui fit ouvrir les portes et poser bas les armes.

Ces huguenots avaient fait partir, le lundy 4 may de ladite année, trois cens hommes de cette ville, bien montés et équipés, pour aller au secours du prince de Condé, avec qui on étoit en guerre. Ces trois cens hommes furent rencontrés par la compagnie du sieur Barbesieux, lieutenant pour le roi audit Troyes, au lieu de Senain, près Joigny, qui tomba dessus, et à l'ayde des paysans furent dévalisés, plusieurs tués, et autres pris prisonniers et menés à Sens, à Joigny et autres lieux; d'autres s'évadèrent et se rendirent à Montargis et à Orléans. Cette rencontre se fit le jour de l'Ascension de notre Seigneur, 10 dudit mois de may.

(1) Cette assertion de l'annaliste catholique est tout l'opposé des faits. Après la promulgation de l'édit de janvier, les réformés français n'aspiraient qu'à jouir en paix de la liberté qui leur était enfin accordée. Les massacres de Vassy et de Sens vinrent leur apprendre qu'il y avait un parti qui ne rêvait que leur extermination, et qui ne reculait pas devant la violation des droits les plus sacrés pour y parvenir. Ce fut l'origine de la guerre civile, dont la responsabilité retombe sur ceux qui la provoquèrent avec une atroce préméditation. L'histoire a nommé les Guises. Présenter les massacres de *Vassy*, de *Sens*, de *Troyes*, etc., comme des représailles du parti catholique, c'est une de ces énormités trop souvent reproduites qui ne peuvent avoir que le fanatisme ou l'ignorance pour excuse.

Pendant que le duc de Nevers était à Troyes, le roy, averti que le prince de Condé s'étoit emparé de la ville d'Orléans, et en avoit fait la place d'armes et le siége capital de son parti, fit sonner le tabourin en plusieurs bonnes villes du royaume et en cette ville par le capitaine Bisancour, qui fit assembler quelques troupes pour aller en armes contre ce prince, faire le siége de ladite ville d'Orléans, qui avoit été résolu. Une partie desdites troupes fut tuée à Saint-Lyé, aux environs et en d'autres lieux par les huguenots, même le capitaine Michel Fourcy, qui fut tué près les vignes des bas clos de Croucels.

Les sieurs François de Lorraine, duc de Guise, et le connétable de Montmorency, étaient aussi chargés, de la part du roy, des faire des levées de toutes parts; mais ils n'en pouvoient pour ainsi dire trouver, à cause que lesdits huguenots couroient dessus.

Ils avoient tué peu auparavant deux capitaines, au village de Rouny, qui faisaient aussi sonner le tabourin pour le roy. Le parlement, par un arrêt du mois de juin, enjoignit à toutes sortes de personnes de les tuer partout où on les trouveroit, comme gens ennemis de Dieu et du roy.

Dans ces temps si embrouillés, un nommé Robin, religieux de la Trinité, au faubourg de Preèze, le 14 dudit mois de juin, audit an 1562, prit occasion des séditions pour sortir de son couvent et épouser une fille qu'il avoit connue. Il alla par les rues avec elle jusqu'au lieu où lesdits huguenots tenoient leur presche, et là y épousèrent. Comme il avoit donné audit couvent, en se faisant religieux, sept arpens de terre qu'il avoit au finage de Bélay, il voulut, après son apostasie, les répéter. Il fut débouté de sa demande en justice, et les religieux maintenus en possession.

Le prince de Condé se tenoit fort à Orléans. Il y étoit avec l'amiral Gaspard de Coligny, François de Coligny, seigneur d'Andelot, son frère, et MM. de Rohan et plusieurs autres seigneurs. Son armée contenoit deux mille chevaux et dix-neuf mille hommes de pied. Celle du roy, qu'il faisoit marcher sur cette ville, n'étoit que de quatre mille chevaux et douze mille piétons, dont étoit conducteur le roy de Navarre, avec le duc de Guise et autres grands seigneurs, qui furent d'abord camper près Beaugency; mais voyant qu'ils n'étoient pas assez forts pour assiéger et battre ladite ville, on fit encore plusieurs levées pour le service du roy, avec quantité de chevaux d'artillerie que l'on fit en plusieurs élections, qui tirèrent droit à Paris pour charger et mener l'artillerie; mais le camp ne fut assemblé qu'à la fin du mois d'aoust, qui sont quatre mois d'intervalle.

Pendant lequel temps ceux de Troyes faisoient guet et garde, tant par la ville que sur les murailles, et à double garde. On fit aussi, par ordre du roy, trois cens soldats, bons catholiques, qui furent soudoyés et payés par les habitants, pour la garde et défense de ladite ville et des environs. Leur capitaine étoit un nommé M. d'Assigny, près Joigny, que M. de Nevers présenta auxdits habitants étant assemblés en la chambre de l'échevinage, le 22 juillet, jour de sainte Magdelaine de ladite année 1562. M. Desbordes, lieutenant de ce duc, et autres gentilshommes, étoient aussi pour la garde de cette ville. Ces soldats firent leur montre le lundy, 3 aoust suivant; ils se jettèrent ensuite dans les maisons des huguenots, et en firent la recherche partout. Ils ôtèrent leurs armes, brûlèrent plusieurs livres, et prirent prisonniers ceux qu'ils rencontrèrent. Le peuple alors devint si animé qu'il y eut une vieille femme, venue de Genève, qui, ne voulant se mettre à genoux en l'église de Notre-Dame, fut jettée par ce même peuple dans l'eau, sur le pont de la Salle, après avoir été tuée à coups de pieds et de pierres.

Plusieurs de ceux qu'ils prirent prisonniers furent renvoyés, parce qu'ils n'avoient été seulement qu'aux prêches, et que, depuis, ils avoient fait leur profession de foy. Les soldats se plaignirent aigrement de ces élargissemens, et, courroucés contre lesdits huguenots, à la persuasion sans doute de quelques habitants, même de ceux de l'Eglise, ils leur firent une infinité de violences. Ils alloient de nuit dans leurs maisons, tant à la ville qu'aux champs, pour piller et rançonner. Le plus souvent, ils vuidoient lesdites maisons et emportoient tout. Telle chose que pût leur dire M. de Barbesieux pour empêcher ces excès, cela ne produisit aucun effet; au contraire, ils le menacèrent et lui dirent plusieurs paroles injurieuses, dont il fut fort indigné contre la ville. Ces soldats ne voulurent point obéir à justice; ils voulurent eux-mêmes la faire de tout ce qui se présentait à leur discrétion; ce n'étoient néanmoins tous que pauvres gens ramassez.

Les huguenots, voyant tant de violences exercées contre eux, la plupart et des plus apparens sortirent de cette ville avec leurs femmes et enfans, et s'en allèrent de côté et d'autre comme gens égarés, emmenant avec eux quantité de leurs effets; mais peu de temps après, ils se retirèrent à Bar-sur-Seine, qu'ils prirent par force; et, pour se venger de ce qui leur était arrivé à Troyes, ils s'emparèrent des biens des habitans et en chassèrent la plupart. Ensuite, s'étant saisis du château, de l'artillerie et munitions de guerre, ils forcèrent les églises, qu'ils pillèrent, et en chassèrent les ecclésiastiques.

De là, se répandant dans les villages circonvoisins, ils prirent les bestiaux, pillèrent et mirent à rançon plusieurs personnes (1).

Peu de temps après la montre faite à Troyes des trois cens soldats dont nous avons parlé, le roy envoya un mandement à M. le bailli de cette ville ou son lieutenant, par lequel il vouloit et entendoit que tous ses officiers, avocats et procureurs, notaires, sergens, marguillers d'église, procureurs de communautés, maîtres de métiers, et autres, fissent profession de leur foy, suivant les arrêts de la cour baillés au mois de juillet; ce qui fut fait.

Sur les nouvelles qu'on reçut en cette ville de la prise de Bar-sur-Seine, chacun se mit aussitôt en armes; les capitaines de chaque quartier firent faire montre aux habitants qui pouvoient être en bon équipage de guerre. Le nombre se monta à quatre mille hommes pour le moins. Chaque capitaine des quatre quartiers avoit son lieutenant avec les centeniers, selon l'usage de la guerre, desquels centeniers étoit pour le quartier de Belfroy M. Jean-Baptiste Lafille.

Le dimanche, 23 aoust, audit an 1562, environ les huit heures du matin, ledit sieur d'Assigny, capitaine, sortit de Troyes avec ses trois cens soldats, tous rangés en bataille, l'enseigne déployée. Ledit sieur Desbordes, avec lesdits gentilshommes au nombre de quatre-vingts, tout en armes, sortit aussi, suivant lesdits gens de pied. Après eux suivoient six pièces d'artillerie avec poudre et boulets, et cinquante pionniers, qui tirèrent droit audit Bar-sur-Seine pour la reprendre et la remettre en l'obéissance du roy. Il y eut encore plusieurs personnes de cette ville qui se mirent de la partie, bien armées. Ils allèrent, ledit jour, au gîte à Viray-sous-Bar, où ils trouvèrent le seigneur de Ricey avec ses sujets, qui les attendoit.

Le lendemain, environ les neuf heures du matin, ils arrivèrent tous devant Bar-sur-Seine, qu'ils canonnèrent, et, après avoir fait brèche au château, ils le prirent et se rendirent aussi maîtres de la ville. Cette place était aisée à forcer; quelques canons, braquez seulement contre le château, firent bien vite écarter les huguenots qui s'étaient enfermés dedans. Il y eut beaucoup desdits huguenots tués à l'assaut, jusqu'au nombre de sept ou huit vingts, tant hommes que femmes, et, du côté desdits soldats, il n'y en eut qu'environ cinq ou six tués ou blessés.

(1) La riche bibliothèque de la ville de Troyes possède un manuscrit intéressant sur la Réforme à Bar-sur-Seine. Nous avons consulté ce manuscrit; et nous désirons vivement que l'honorable bibliothécaire, qui en projette la publication, mette promptement à la portée de quiconque s'intéresse à l'histoire du protestantisme français ce précieux document.

On fit prisonniers environ dix ou douze desdits huguenots, entre lesquels estoient M. Pierre Clément, sieur de Pouilly, et ses enfants, Nicolas Beau, son gendre, procureur à Troyes, M. Barat, sa femme et enfants, la femme de me Jacques Doynet, médecin, et autres qui furent amenés audit Troyes; et, le 2 septembre suivant, un mercredy, environ les trois heures après midy, ledit Pierre Clément fut pendu au marché à bled. Etant mort, les petits enfants le dépendirent et le traînèrent par la ville, depuis ledit marché jusqu'à l'église cathédrale, et, de cette église, pardevant plusieurs maisons des huguenots. Ensuite, ils le jetèrent dans l'eau, au pont de la Salle, pour avoir porté les armes contre le roy audit Bar-sur-Seine.

Et le samedy, 12 suivant, fut aussi pendu ledit Beau, avec un nommé Boudeville, marchand chaussetier de cette ville, pour le même fait. Quoique ledit Beau eût, depuis peu, fait profession de foy avec les autres procureurs, suivant le mandement du roy, néanmoins, il suivit les huguenots à Bar-sur-Seine. Les petits enfants firent de lui comme de Pierre Clément.

Pour Boudeville, il resta à la potence, à cause du *Salve* qui fut chanté pour luy.

Au cul de la charrette sur laquelle étoient les cy-dessus nommés, fut fustigé par les carrefours Edme Rotta, maître d'école des enfants des huguenots, qui les menoit publiquement aux prêches.

Dans le temps qu'on croyoit les prêches huguenotiques estre tout à fait apaisés, le bruit se répandit, le mardy, 22 de ce mois (septembre), qu'on avoit encore prêché en deux ou trois endroits de la ville. Alors les soldats, et autres personnes, à bonne intention, s'assemblèrent et s'enquêtèrent si l'on avait fait ladite prêche; et de fait, furent tués un nommé Claude Justin, vinaigrier, Jean Valours, savetier, et un nommé Nicolas Henry, dit le Bobigner, avec un éguilletier.

Les huguenots ne laissèrent pas pour cela de continuer leur fureur contre les catholiques. Ils tuèrent d'un coup de pistolet ou arquebuze, le 7 novembre audit an, M. Guillaume Plumey, chanoine de l'église de Saint-Pierre, et chantre de celle de Saint-Etienne, environ les six heures du matin, venant à matines à Saint-Etienne, étant près de la maison de M. de Saint-Jean. Il fut alors porté chez le maître des enfans de chœur dudit Saint-Etienne, où décéda, environ les deux heures après midy, et fut inhumé le dimanche en ladite église.

Le prince de Condé, voyant l'armée du roy grossie, s'apprestant pour l'attaquer, eut recours aux princes d'Allemagne pour en avoir du

secours; ce qui fut exécuté. Dandelot, qui y étoit allé, amena deux cornettes de reîtres, faisant deux mille six cens chevaux, et douze cornettes de lansquenets sous chacune desquelles il y avoit près de trois mille hommes que le landgrave de Hesse lui avoit fournis.

Le duc de Nevers, ayant sceu la descente de ces troupes allemandes, alla aussitôt à Moutiérander, où il assembla un grand nombre de gens d'armes, tant de cheval que de pied, afin de dresser un camp pour empescher lesdits Allemands, qui étoient alors à Monteclair, d'entrer plus avant dans le pays. Mais eux, ayant appris l'assemblée de ce duc, prirent une autre route et vinrent passer par Chaumont, Clairvaux, Châteauvillain, Châtillon-sur-Seine, Tanlay, Noyers, Crevan, et de là à Orléans, où ils joignirent ledit prince de Condé qui y étoit avec une grande compagnie d'huguenots, tant de cette ville de Troyes que d'autres lieux.

Plusieurs autres huguenots de Vitry, de Vassy, de Noyers et autres lieux, s'étoient joints en passant à ces Allemands, lesquels firent plusieurs ravages, pilleries et rançonnements, partout où ils passèrent. Ledit lieu de Châteauvillain fut pillé, et les religieuses cordelières qui y étoient, prises et ravies par force. Ils pillèrent aussi toutes les églises, molestant et tyrannisant les ecclésiastiques. Ils emmenoient prisonniers les plus riches et les mettoient à rançon, comme les seigneurs de Gigny et de Seneçay. Ce dernier, nommé M. Jacques Girardin, fut mis à 500 écus de rançon.

M. de Nevers, n'ayant pu résister à ces Allemands, ny empescher leur passage, se retira à Mussy-l'Evêque, et de là à Bar-sur-Seine. attendant l'arrivée du maréchal de Saint-André que le roy envoyoit à son secours avec sa compagnie de cheval, et quatre ou cinq mille hommes de pied.

Ledit sieur maréchal arriva à Troyes avec ses gens le mardy, 25e jour d'octobre de ladite année 1562. Il logea à l'évesché, et, le lendemain matin, il partit de cette ville pour aller trouver le sieur de Nevers audit Bar-sur-Seine; et voyant que lesdits Allemands étaient en grand nombre, et qu'ils étoient déjà passé Châtillon-sur-Seine, ils se retirèrent audit Troyes avec leurs compagnies, le lundy, 27 dudit mois d'octobre. Ils en partirent le lendemain avec leurs gens d'armes, tant de pied que de cheval, pour les cottoyer et tirer en droit à Sens. Mais ils ne purent les atteindre; ils étoient déjà passés et avoient gagné l'armée du prince de Condé.

Les huguenots et les Allemands, ainsi joints, assiégèrent et prirent par force plusieurs villes au païs de la Beauce et aux environs de Paris, où ils firent une infinité de désordres, pillant et dérobant

les églises; ils rompoient et brisoient les images, les vitres, et tout ce qui étoit pour la décoration desdites églises. Leur fureur étoit encore plus animée contre les ecclésiastiques, dont ils en firent pendre et mourir plusieurs, en sorte que les gens d'Eglise furent contraints d'abandonner le pays où les huguenots étoient et passoient.

Le mardy, 26 janvier, l'an 1563, les huguenots surprirent une seconde fois la ville de Bar-sur-Seine, de grand matin, et y entrèrent par force. Ils y firent encore plusieurs cruautez et inhumanitez. Baschelet, jeune avocat catholique, fils du procureur du roy de ce lieu, fut pendu, à la sollicitation de son père. Ils pillèrent et dérobèrent tout ce qu'ils purent prendre, mirent plusieurs des habitants à rançon, et quelques-uns de la ville de Troyes, qu'ils trouvèrent audit Bar-sur-Seine, qu'ils prirent aussi prisonniers, et les mirent de même à rançon, et menèrent ensuite leurs butins à Tanlay.

Le bruit venu à Troyes de la reprise de ladite ville, chacun fut fort étonné; les soldats se mirent en armes et tuèrent plusieurs huguenots dans leurs maisons, ce qui détermina plusieurs à quitter la ville.

Le mercredy précédent de la reprise de Bar-sur-Seine, le sieur Hugues, seigneur de Presles, conseiller au bailliage et siége présidial dudit Troyes, son frère et un serviteur, furent pris prisonniers au lieu de Chaource, et amenés en cette ville par une partie des soldats de ladite ville, qui les allèrent chercher. Quant audit frère Hugues, il se sauva, on ne sait comment.

Le jeudy 25 mars, fête de l'Annonciation-Notre-Dame, audit an 1563, environ les deux heures après midy, fut amené en cette ville le corps de M. de Guise, lieutenant-général de l'armée du roy, qui avait assiégé les huguenots à Orléans, etc., etc.

Ledit jour, fête de l'Annonciation-Notre-Dame, environ les sept heures du soir, la maison de M. Jean de Mesgrigny, président de cette ville, fut pillée et saccagée par le menu peuple.

Peu de temps après le décès de M. de Guise fut fait un traité de paix par lequel il fut dit que les huguenots rentreroient en leurs états et dignités, que leurs biens saisis leur seroient rendus et restitués, et qu'en une ville de chaque bailliage il y aurait presche, du moins au faubourg, excepté la ville de Paris. Cette paix, qui flatta seulement le mal sans l'apaiser, fut publiée au siége présidial de cette ville le lundy après Quasimodo, 19 avril de ladite année 1563.

Par le commandement et en présence dudit sieur de Barbesieux, et peu de temps après, furent mis hors des prisons ceux qui y étoient détenus pour le fait de la religion. On y avoit, auparavant,

tué et massacré quatre ou cinq prisonniers de cette ville, huguenots. Les soldats firent ces meurtres sur les sept à huit heures du soir. Ils entrèrent par force dans lesdites prisons, et firent ces actions on ne sait pourquoy.

La paix ainsi publiée, quelques huguenots se mirent en devoir de rentrer en cette ville; on ne vouloit point le leur permettre, et ils furent rebutés. Il y en eut même quelques-uns de tués par lesdits soldats, comme Yvon Homel, sergent, et autres.

Le 3 juillet, un samedy de ladite année, il y eut une ordonnance que les échevins et les conseillers de ville ne seroient point huguenots doresnavant, et qu'à l'égard de ceux qui l'étoient, étant dedans lesdites charges, ils n'auroient aucune voix délibérative en toute assemblée de la ville.

Par cette paix, les Allemands, étant renvoyés chez eux, partirent du camp d'Orléans, et, après avoir passé la Brie et la Champagne, ils se rendirent à Moutierander, où ils pillèrent l'abbaye et le village, ainsi que ceux des environs. Ils se campèrent ensuite auprès de Seffons, où plusieurs de la nouvelle religion se joignirent à eux, lesquels se mirent à voltiger et à piller tout le pays. Ils vinrent même jusqu'à Piney, faisant des maux et des cruautés inouies, jusqu'à tuer les gens d'Eglise, en sorte qu'un chacun fuyoit devant eux. Ils furent plus d'un mois à agir ainsi. Ils étoient environ six mille hommes, tant de pied que de cheval, qui tinrent ainsi tout le pays en sujétion.

Quoique les factions semblassent assoupies, il arriva que le jour de saint Pierre, 1er août, l'an 1565, un nommé Claude Lynard, dit le boudinier, qui avoit été soldat dans le temps des troubles, fut tué près le petit Saint-Jacques, à présent les Mathurins, par quelques huguenots, ce qui causa une grande émotion en cette ville. Les soldats et le menu peuple vinrent, ledit jour après souper, en grande fureur assaillir plusieurs maisons des huguenots, étant en l'étape au vin; ils rompirent et brisèrent les vitres en voulant entrer dedans. De ce averty, le bailly de Troyes, Anne de Vaudray, qui étoit pour lors en cette ville, vint aussitôt avec quelques personnes de la justice pour y donner ordre et apaiser ladite émotion. Sans cela, il y aurait eu un grand ravage. Néanmoins, il ne put si bien faire qu'il n'y en eût quelques-uns de blessés, et un qui fut tué le lendemain par lesdits soldats, près de cette ville, nommé François Rambaut, chaussetier.

Sur quelques soupçons que les huguenots eurent que l'on conspiroit leur ruine par une ligue qui se fit pour la conservation de

l'Eglise catholique, et l'extirpation de la prétendue réformée, dont les chefs étoient le pape, l'empereur, les rois de France et d'Espagne, et tous les princes souverains, ils s'élevèrent de nouveau, à la fin du mois de septembre, l'an 1567, et sortirent des villes et bourgades pour se retirer vers le prince de Condé, qu'ils firent résoudre à mettre aux champs une puissante armée, et convinrent de s'emparer de peu de villes, mais d'importance, pour cette exécution; diverses considérations leur firent nommer ces trois villes, Lyon, Toulouse et Troyes.

Les huguenots prirent donc les armes contre le roy, et se saisirent de plusieurs villes, Saint-Denis en France, Lagny, Villeneuve-Saint-Georges, le pont de Charenton, Montereau, Auxerre, Tonnerre, et autres villes qu'ils tinrent par force et où ils tuèrent plusieurs personnes, même les gens d'Eglise et autres qu'ils mirent à rançon. Ils saccagèrent et volèrent les églises en divers lieux, celles de Mérobert, Pont-Belin, Castangy, et autres villages voisins du côté de Chaource.

Le prince de Condé se tenoit à Saint-Denis avec grande compagnie desdits huguenots, qui rompirent les moulins entre Paris et ledit lieu de Saint-Denis, et tinrent les ports et passages sur les rivières de Seine, Marne et Yonne, en sorte que les Parisiens avaient grande nécessité de vivres. Le gros pain blanc valait 15 à 16 sols, et l'autre pain à l'équipollent; le cotterets 18 deniers et 2 carolus; et tous les villages à l'entour (étoient) en grande misère et détresse par le long séjour qu'ils y firent.

Cependant le roy fit venir ses troupes de toutes parts, qui se rendirent à Paris, où il ramassa encore quinze ou seize mille hommes de guerre, sans les Parisiens de bonne volonté qui étoient en bon nombre et bien équipés, et les fit tirer droit audit lieu de Saint-Denis pour combattre lesdits huguenots. Le combat fut violent; il se donna le 10 novembre, un lundi, veille de saint Martin, audit an 1567, où il y eut, tant de part et d'autre, cinq ou six cents personnes tuées, entr'autres le connétable de Montmorency, âgé de quatre-vingts ans.

Le jeudi, 13 suivant, les huguenots décampèrent. Alors plusieurs d'entr'eux s'écartèrent, et allèrent en divers lieux voltiger et piller les églises et le pauvre peuple.

Ils vinrent ensuite devant la ville de Sens pour l'assiéger; mais ils en furent vivement repoussés et chassés, même avec perte, par quelques capitaines qui étoient dedans ladite ville, entre lesquels étoit un nommé Jean des Mores, natif de la ville de Troyes, capitaine de

gens de pied. Il y eut environ trois à quatre cents personnes, tant tuées que blessées, devant la ville du côté des huguenots, dont une partie, à la fin du mois de novembre, et au sortir dudit Sens, prit la route du pays de Tonnerrois, où ils firent des maux innombrables. Ils prirent l'abbaye de Saint-Martin par belles et douces paroles, où, étant entrés, ils tuèrent trois ou quatre religieux, et les autres s'évadèrent. Ainsy ladite abbaye fut pillée.

Peu auparavant lequel temps, Henri de Lorraine, duc de Guise, qui étoit arrivé à Troyes avec MM. les cardinaux Louis et Charles de Lorraine, ses oncles, et Madame la douairière de Guise-Lorraine, s'en étoit allé audit lieu de Sens avec environ douze cens chevaux et quelques compagnies de gens de pied, pensant se joindre avec le camp d'Henry, duc d'Anjou, frère du roy, prince alors âgé de seize ans, qui fut le roy Henry III, qui marchoit après lesdits huguenots pour les combattre; mais il revint en cette ville huit jours après, nonobstant qu'ils ne pouvoient trouver de vivres, tant pour les hommes que pour les chevaux; et, trois ou quatre jours après, luy et les sieurs cardinaux, avec la douairière, sortirent dudit Troyes et s'en allèrent en Lorraine.

Une autre partie des huguenots, repoussés dudit lieu de Sens, vinrent devant la petite ville de Nogent-sur-Seine, qu'ils prirent avec Pont-sur-Seine. Ce fut, ainsi qu'en étoit l'opinion commune, par intelligences et menées qu'ils avoient avec quelques habitants desdits lieux. Ils y séjournèrent quelque temps, pendant lequel elles furent pillées et volées avec beaucoup de marchandises appartenant à plusieurs marchands tant de Paris, de Troyes, que d'autres lieux. Ils vendirent lesdites marchandises à très-vil prix, aux païsans même, et ce qu'ils ne pouvoient vendre, ils en faisoient de la litière à leurs chevaux.

Ensuite, étant avertis que le roy faisoit marcher contre eux son camp en diligence, ils quittèrent lesdites villes et y laissèrent garnison de gens de pied, savoir, audit Nogent, sept enseignes, et audit Pont, quatre ou cinq, lesquelles villes furent bientôt environnées de l'avant-garde du camp du roy. Ce fut environ les 16e ou 18e jour de décembre, en ladite année 1567. Alors ledit sieur d'Anjou manda en cette ville de Troyes qu'on lui envoyât de la poudre à canon et autres munitions de guerre, quatre mille souliers, deux cens mille pains pesant chacun quatorze onces, des bœufs, des moutons et autres vivres; ce qui fut exécuté.

Cette grande troupe d'huguenots, après avoir quitté ces petits endroits, s'en allèrent à Sézanne, bonne petite ville de laquelle il

tirèrent 14 mille écus; néanmoins, entrèrent dedans et la pillèrent. Ils brûlèrent le couvent des Cordeliers étant hors de la ville, rompirent et brisèrent les images des églises, et firent tout le mal dont ils purent s'aviser. De là, ils allèrent à Vertus et à Epernay, qu'ils prirent aussi, et pillèrent tout ce qu'ils purent trouver, cherchant principalement les gens d'Eglise, qu'ils faisoient pendre ou noyer, et d'autres qu'ils mettoient à rançon. Ils prirent ensuite leur chemin du côté de Châlons, et se campèrent assez près de cette ville, où ils restèrent quelques jours. Le camp du roy les suivoit de si près qu'ils en étoient à une lieue l'un de l'autre. Alors quelques capitaines du parti du roy eurent grande envie de les attaquer; mais les chefs ne le voulurent point permettre. C'était un peu de temps avant le jour de Noël; ce que sachant lesdits huguenots, ils décampèrent et s'en allèrent au-devant des reistres protestans qui venoient à leur secours, environ six mille cinq cens hommes de cheval et trois mille hommes de pied, que conduisoit le duc Jean Casimir, fils puisné de Frédéric, comte palatin du Rhin, électeur du saint-empire; et, pour ce faire, ils passèrent la Meuse et entrèrent en Lorraine, où ils firent quelque séjour en les attendant. L'armée du roy, qui les suivoit, ne put néanmoins les empêcher de passer.

Lesdits huguenots, s'étant joints avec les reistres, vinrent se camper près de ladite ville de Châlons, du côté de Vitry, et à son opposite. L'armée du roy vint aussi se camper assez près dudit Vitry, où ils restèrent de part et d'autre environ quinze jours sans coup férir, et se trouvèrent quelque temps en grande nécessité de pain.

Les habitans de Troyes, voyant les huguenots grossis d'étrangers, et si près de leurs murs, pour se garantir de toutes surprises, firent garder les portes de cette ville, un samedy, 3 janvier, audit an 1568. Les ecclésiastiques même n'en étoient point exempts; ils faisoient garde aux portes comme les autres. M. Mergey, curé de Saint-Jacques-aux-Nonnains, étoit à celle de Saint-Jacques. Il y passa, ce jour-là, sur la douve des fossés, trois enseignes complètes de soldats qui alloient joindre l'armée du roy sous la conduite de M. de Foys, capitaine, qui fit pendre par le bourreau de cette ville deux desdits soldats à la fenestre d'une maison du faubourg de Sainte-Savine, parce qu'ils avoient laissé, étant de garde, le corps de garde seul, la nuit précédente, pour aller piller quelques maisons au village des Grandes-Chapelles (1).

Enfin les deux camps se séparèrent. Celuy du roy, au nombre

(1) Voy. les Mémoires manuscrits dudit sieur Mergey.

d'environ cent mille hommes, tant de pied que de cheval (1), arriva audit Troyes. Toutes ces troupes passèrent, depuis le samedy 10 dudit mois de janvier jusques au 16 suivant, par la porte de Saint-Jacques, dont le sieur Mergey étoit encore portier. Une partie campa entre cette ville et le village du Pavillon, et l'autre aux environs de ladite ville, et y demeurèrent l'espace d'un mois entier; pendant lequel temps il y eut plusieurs maisons brûlées en différens villages par les gens de guerre, comme aux Noës, Sainte-Savine et Saint-André; auquel lieu de Saint-André étaient les Suisses et l'artillerie, au nombre de vingt pièces placées dans une pièce de terre près la grange de X... Lesdits Suisses firent de grands dégâts en cet endroit; ils brisèrent tous les arbres, tant fruitiers que autres, rompirent les hayes des jardins, et emportèrent les pesceaux des vignes étant à demi-lieue aux environs, qu'ils brûlèrent.

Quant auxdits huguenots, étant bien quarante mille hommes, tant de pied que de cheval, ils se retirèrent à Vitry et à Vassy; ensuite ils vinrent à l'abbaye de Clairvaux, qu'ils pillèrent et brûlèrent, et, au sortir de là, ils allèrent passer la rivière de Seine, entre Mussy et Châtillon, s'emparant de plusieurs petites villes et villages qui se trouvoient tout le long du païs, depuis ladite abbaye de Clairvaux jusques à Tonnerre, tenant trois ou quatre lieues de largeur. Partout où ils passoient, ils pilloient et ruinoient les églises, et en brûloient plusieurs. C'étoit à la fin dudit mois de janvier, audit an 1568, sans que les troupes du roy fissent aucun mouvement.

Lorsque le camp du roy partit de cette ville, il tira droit à Nogent-sur-Seine, où il séjourna cinq ou six jours, et de là à Paris; lequel camp fut toujours côtoyé par un autre desdits huguenots, et faisoient plusieurs courses l'un sur l'autre.

Enfin la paix fut conclue et arrestée à Longjumeau, le 23 du mois de mars suivant, et vérifiée en la cour de parlement le 26; ce qui donna lieu de renvoyer tous les gens de guerre, lesquels, en s'en retournant, firent encore des pilleries, rançonnements et autres infinies méchancetés. *(Suite.)*

(1) Ce chiffre des forces catholiques, comme celui assigné dans le paragraphe suivant aux forces protestantes, paraît fort exagéré.

UN BREVET DE LOUIS XV

A M. le Secrétaire de la Société de l'Histoire du Protestantisme français.

Paris, 15 mars 1868.

Monsieur.

Pendant mon dernier séjour dans les Cévennes, j'ai fait la rencontre de la pièce ci-jointe, conservée dans des papiers de famille. Il m'a paru qu'elle pourrait vous intéresser, et trouver place dans votre utile recueil.

Il en résulte que, près d'un siècle après la Révocation, une personne issue de parents qui avaient professé la religion prétendue réformée ne pouvait vendre son bien sans la permission du roi, délibérée en son conseil, sur l'avis de l'intendant de la province, signée du roi, et contresignée du secrétaire d'Etat; laquelle permission ne s'obtenait probablement pas sans beaucoup de démarches, de protections et de frais. Et pourquoi? Parce qu'on craignait que le propriétaire de ce bien ne le vendît pour aller chercher hors du royaume la liberté religieuse qu'on lui refusait; c'était comme une prison dans laquelle on le renfermait.

Et Louis XIV, quand il rendit l'acte trop célèbre qui entraîna ces conséquences, avait entendu Burrhus adressant à Néron prêt à commettre un crime cette prédiction saisissante :

Vous allumez un feu qui ne pourra s'éteindre;
Craint de tout l'univers, il vous faudra tout craindre,
Toujours punir, toujours trembler pour vos projets,
Et pour vos ennemis compter tous vos sujets.

Quelle plus grande preuve que la dureté de notre cœur nous empêche de nous faire les applications les plus naturelles?

Agréez ma considération distinguée.

Pelet de la Lozère.

BREVET DE PERMISSION DE VENDRE EN FAVEUR DE LA DAME LE BLANC DU ROULLET.

Aujourd'hui trois février mil sept cent soixante douze, le roy étant à Versailles, la dame Marie Salvaire femme du sieur Charles Le Blanc du Roullet demeurant au lieu de La Salle, diocèse d'Allais en Languedoc, a représenté à Sa Majesté qu'elle possède dans la paroisse de St-Jean de Gardonenque un domaine de valeur de neuf mille livres environ, que ce domaine est exposé aux inondations de la rivière du Gardon qui le dégradent, et qu'elle désirerait le vendre,

tant pour pourvoir deux de ses filles que pour payer quelques dettes, et faire aux biens de son mari des réparations qu'ils exigent, mais qu'étant issue de parents qui ont professé la religion prétendue réformée, elle ne peut faire cette vente sans la permission de Sa Majesté qu'elle a très-humblement supliée de la lui accorder;

A quoy ayant égard, vu l'avis du sieur intendant du Languedoc, Sa Majesté a permis, et permet à ladite dame Le Blanc du Roullet de vendre le domaine en question à l'effet que dessus, voulant Sa Majesté que, pour raison de ladite vente, ladite dame Le Blanc du Roullet, ni son acquéreur ne puissent être troublez ni inquiétez à l'avenir sous prétexte de contravention, aux édits et déclarations concernant la religion prétendue réformée de la rigueur desquels Sa Majesté les a relevez, et relève, pour ce regard seulement, par le présent brevet que, pour assurance de sa volonté, Elle a signé de sa main, et fait contresigner par moi ministre secrétaire d'Etat, et de ses commandements et finances.

Signé, LOUIS.

Signé, PHELYPEAUX.

CORRESPONDANCE

ANCIENS REGISTRES DE L'ÉGLISE DE NIMES

Les pages suivantes se recommandent d'elles-mêmes à l'attention de nos lecteurs. Nous ne pouvons qu'applaudir au sentiment qui les a dictées, et à la noble initiative du Consistoire de Nîmes, cet ami si éclairé des études dont notre histoire est l'objet. Puisse son exemple trouver de nombreux imitateurs pour la conservation des vieux documents auxquels on peut trop souvent appliquer le mot du poëte : *Etiam periere ruinæ!*

A M. Jules Bonnet, secrétaire de la SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DU PROTESTANTISME FRANÇAIS.

Nîmes, le 19 avril 1868.

Cher Monsieur et ami,

Vous trouverez peut-être utile de porter à la connaissance des lecteurs du *Bulletin* une décision du Consistoire de Nîmes et certains renseignements relatifs à nos archives.

Il vous souvient de m'avoir demandé, il y a quelque temps, de la part de M. Eug. de Budé, de Genève, une note touchant le court ministère de Diodati dans l'Eglise de Nîmes. A cette occasion, je parcourus nos vieux registres et je me reprochai bien sincèrement de n'avoir pas encore apporté, à l'examen de ces vénérables documents, toute l'attention qu'ils méritent. Tout d'abord je fus frappé de la richesse de cette collection. Certainement nul de nous n'ignorait que nous avions sous la main une mine précieuse, et déjà de savants historiens l'avaient heureusement exploitée; mais l'abondance, la variété et la précision des détails, ces indispensables éléments d'analyse pour arriver à une synthèse historique, m'apparurent d'une manière particulièrement saisissante. Ce qui me surprit et m'affligea en même temps, ce fut l'état inquiétant de vétusté dans lequel se trouvaient les plus anciens registres. Le temps opérait là son œuvre de destruction, quelques pages commençaient à devenir illisibles, les bords des folios étaient rongés, certaine encre allait s'effaçant, le papier manquait, en maint endroit, de consistance : encore quelques années, et peut-être la lecture d'une partie de ces documents devenait impossible. Il fallait aviser. Enfin, en essayant de lire les plus anciennes délibérations, et en passant pour mes recherches d'une page à l'autre, je fus confondu et humilié de mon inexpérience et de mon ignorance. La forme des lettres, le changement d'écriture variant à l'infini, des abréviations désespérantes me créaient des difficultés insurmontables, J'avais bien eu occasion pour certains détails biographiques, à propos de mon *Histoire de l'Apologétique réformée,* de lire dans ces mêmes manuscrits, mais j'avais lu telle page indiquée à l'avance et surtout j'avais lu avec l'aide et pour ainsi dire avec la traduction de mon excellent beau-père, M. Borrel, l'auteur de l'*Histoire de l'Eglise de Nîmes.* Livré à mes propres forces et obligé de faire une étude nouvelle à chaque page, ce fut bien différent. J'eus recours à l'obligeance de quelques savants amis, et en particulier à celle de M. le pasteur Hugues, d'Anduze. Même pour ceux-là, comme aussi pour MM. les employés aux manuscrits de la Bibliothèque impériale que je priai de m'aider à déchiffrer quelques pages d'un volume dont je parlerai plus loin, le texte n'était pas sans difficultés, la lecture était loin d'être courante et chaque page exigeait une étude nouvelle. Il demeurait établi pour moi que, pour des esprits cultivés, amis de l'histoire,

désireux de recherches personnelles, mais sans préparation spéciale, la lecture de nos manuscrits était impossible, et que, pour arriver à une intelligence convenable du texte, il fallait certaines études techniques exigeant de longues années de travail.

C'est sous l'empire de ces préoccupations que l'idée me vint d'une reproduction textuelle et littérale de nos manuscrits. La copie serait l'image authentique de l'original. Chaque mot, chaque trait serait retracé fidèlement, l'orthographe serait scrupuleusement respectée : seulement les lettres seraient modernes, et partant lisibles pour tous, et les abréviations des anciens scribes seraient remplacées par les mots écrits en entier. Je voyais à une pareille reproduction les sérieux avantages suivants :

1° Un intérêt de conservation. Il était nécessaire de prendre des mesures pour que ces pages précieuses ne fussent pas perdues pour toujours; quelques-unes étaient déjà en lambeaux.

2° Un moyen de favoriser les études historiques en offrant aux travailleurs les ressources inappréciable de puiser aux sources mêmes. Tout le monde ne peut pas être un spécialiste, un archéologue de profession. Aujourd'hui la publication des manuscrits les plus rares est un avantage immense pour la science, et c'est dans cette voie que le *Bulletin* a rendu de signalés services. Pour qui veut étudier, c'est là une épargne de temps considérable. Il est bien entendu d'ailleurs que, sur tel point délicat, sur tel passage décisif, l'érudit devra aller de la reproduction à l'original. Mais, pour l'ensemble et l'esprit d'une période, être dispensé des difficultés, des ennuis et du travail mécanique de la lecture du manuscrit, c'est un bienfait énorme.

3° Enfin une mesure de précaution et de sécurité. On ne livre pas volontiers un manuscrit original, on a la crainte qu'il ne s'égare. Si ce manuscrit vient à se perdre, cette perte est irréparable. Il est sage d'avoir de tels documents en double. Alors le manuscrit ne sort pas de la salle des archives, il n'est livré qu'avec circonspection pour être consulté, confronté. La copie offre dès lors une sécurité réelle et facilite grandement la tâche des travailleurs.

Ces idées furent présentées au Consistoire de Nîmes et la proposition lui fut faite de reproduire, dans les conditions susénoncées, les précieux documents. Le Consistoire de Nîmes, qui a rendu tant de services à nos Eglises, adopta leur proposition et vota les fonds

nécessaires pour couvrir cette dépense. Tous mes collègues, habitués à mettre au service de la science et de la vérité un zèle intelligent, s'empressèrent de parler en faveur de cette entreprise. La réussite de cette œuvre est le résultat du bon vouloir de tous.

Restait à trouver et à désigner l'homme capable et digne de mener à bonne fin l'entreprise. Cet homme nous l'avions sous la main. M. le pasteur Auzière, de Générargues, dont le savoir égale la modestie, accepta les offres du Consistoire et mit à notre service son tact historique et son expérience archéologique consommée. Il a pu déjà nous livrer le premier volume de nos registres. C'est un travail délicat, long et difficile. Avec dix heures de travail par jour, M. Auzière a mis cinq mois à copier le premier registre de 371 folios. Une table des matières, faite avec intelligence et exactitude, facilite singulièrement les recherches. Le travail qui a été livré dépasse nos espérances, et nous ne pouvons que féliciter M. Auzière de la science, du zèle et du courage qu'il déploie dans un labeur auquel il va consacrer plusieurs années de sa vie.

Voici maintenant nos richesses archéologiques. On peut en faire deux parts. Il y a d'un côté les manuscrits concernant les Synodes nationaux et provinciaux, et de l'autre les manuscrits des délibérations du Consistoire de Nîmes. Je ne donne que de simples indications et des chiffres. Ceux qui sont quelque peu au courant de notre histoire comprendront par les dates l'intérêt qui s'attache à ces documents. Les relations des Synodes sont très-précieuses et peuvent rectifier Aymon en bien des points.

Synodes nationaux. Trois volumes renfermant les synodes nationaux de 1559 à 1659, et, en manuscrits séparés, les synodes nationaux de 1614 à 1620, 1623, 1626, 1659, 1758 et 1763.

Synodes provinciaux. Quatre volumes renfermant les synodes de 1596 à 1609; de 1641 à 1664; de 1665 à 1677; 1678. En manuscrits séparés, les synodes provinciaux de 1765 à 1791, les synodes de la Saintonge de 1778, les députations aux synodes, notes des dépenses aux synodes, actes des colloques de Nîmes, de 1770 à 1787.

Registres des délibérations du Consistoire de Nîmes. Douze registres allant sans interruption de 1583 à 1653. Trois registres allant de 1663 à 1685. Ainsi, de 1583 jusqu'à la Révocation de l'Edit de Nantes, il n'y a qu'une lacune de dix années, de 1653 à 1663.

Les registres des délibérations reprennent en 1763 et sont complets jusqu'à nos jours.

Vous remarquerez que le premier registre que nous possédons dans nos archives est de 1583. Avant cette époque, l'Eglise de Nîmes était organisée, il y avait donc des registres des délibérations antérieures : ces registres sont perdus. Heureusement un de ces registres et le premier en date a été retrouvé. Mon ami, M. Gaufrès, vous en a entretenus dans une des dernières séances du comité. Ce manuscrit est à la Bibliothèque impériale, département des manuscrits, fonds français, n° 8666. C'est un registre de grandeur moyenne, contenant 211 folios. Il commence en 1560 et finit en 1563. A mon sens c'est le premier registre des délibérations du Consistoire de Nîmes. L'Eglise existait bien avant, mais sans organisation. Mauget fut l'organisateur de l'Eglise de Nîmes ; or, Mauget arriva à Nîmes le 29 septembre 1559, et le manuscrit de la Bibliothèque impériale commence ainsi « du dimanche, 23e jour du mois de mars mil cinq cent soixante. Pasteur et ministre de la dite Eglise, M. Guillaume Mauget. » Le manuscrit de la Bibliothèque impériale ne peut être restitué au Consistoire, mais M. l'administrateur général nous a donné toutes facilités pour en prendre copie. Nous n'y manquerons pas et nous nous occupons présentement de cette affaire.

Il y a donc dans les registres retraçant la vie ecclésiastique du commencement de la Réforme à Nîmes une lacune de vingt années, le manuscrit de Paris finissant en 1563, et les manuscrits de Nîmes commençant en 1583. Peut-être les registres renfermant les délibérations de cette période existent encore. Les retrouverons-nous jamais ? Je ne désespère pas.

A l'occasion, et si vous le jugez utile, je pourrai vous envoyer quelques extraits intéressants de nos archives.

Veuillez recevoir, cher Monsieur, l'assurance de mes sentiments distingués et affectueux.

Ariste Viguié.

VARIÉTÉS

MANUSCRIT DE LA FAMILLE LE COINTE (1)

Château de Saint-Magne (Gironde), 16 avril 1868.

Cher Monsieur,

J'ai trouvé, dans les papiers de la famille Le Cointe, de Genève, à laquelle appartient ma mère, un manuscrit des premières années du XVIIIe siècle. L'auteur, probablement Charles Le Cointe, qui quitta la France à la Révocation de l'Edit de Nantes, était évidemment un protestant zélé, instruit, ayant des goûts littéraires, et au courant des événements qui marquèrent la fin du règne de Louis XIV. Ce volume renferme, outre des épigrammes et des satires politiques, des poésies religieuses; les unes, avec nom d'auteur, Malherbe, Pélisson, Drelincourt, etc., ont probablement été imprimées et sont connues; d'autres ne portent point d'indications ou sont de personnages plus obscurs, et j'ai pensé que quelques-unes d'entre elles, quoique laissant à désirer sous le rapport de la versification, pourraient peut-être intéresser les lecteurs du *Bulletin*. Je vous envoie un de ces morceaux, qui n'est pas sans mérite, ainsi que quelques quatrains politiques assez spirituels.

Recevez, Monsieur, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

EMILE OBERKAMPFF.

CRY D'ENCOURAGEMENT AUX RÉFUGIÉS ET A CEUX DE NOS FRÈRES QUI SONT RESTÉS EN FRANCE.

Puis qu'auiourd'huy la paix est pour nous une guerre,
Et qu'il n'est plus pour nous de repos sur la terre,
Chrétiens réfugiés, épars en tant de lieux,
Et nous, que Babilon retient soubs son empire,
Vers les stériles monts ne levons plus les yeux;
Tournons-les vers le ciel, où notre cœur aspire;
Et bravant de l'erreur tous les alèchements,
Plongeons-nous par la foy dans les ravissements
Que saint Paul a goûtés et qu'il n'a pu décrire.

(1) Voir, sur cette famille, deux communications de M. Ath. Coquerel fils (*Bull.*, XIV, p. 350, et XVI, p. 565.

Au milieu des plus grands supplices,
Songeons au fleuve des délices
Qui sort du trône de l'Agneau,
De Jésus-Christ mourant notre divin modelle,
Qui de notre salut est la source éternelle.
Gravons dans notre cœur ce merveilleux tableau,
Et pour y renforcer notre zèle,
Contemplons en esprit notre Berger fidelle
Venant au dernier jour nous tirer du tombeau.

—

Repassons dans notre mémoire
Ce que l'Evangile et l'histoire
Nous disent des faux biens que le mondain poursuit.
La vaine gloire qui l'enchante,
Et tout l'éclat qu'elle produit,
N'est qu'un beau songe de la nuit,
Qu'un éclair que la nue enfante,
Et qu'un moment trace et détruit;
Et la plus brillante couronne
Est souvent celle qui foisonne
En crimes et remords, dont la honte est le fruit.

—

Pour jouir d'une paix profonde,
Détachons notre âme du monde,
Laissons-la prendre son essor.
Puisque dans ces bas lieux elle n'est qu'étrangère,
Laissons-la d'une aile légère
S'élever vers le ciel, le lieu de son trésor;
Tout le reste n'est rien qu'une ombre passagère,
Et mille et mille siècles d'or
Sans les biens éternels, seroient une chimère.

—

Portons-y donc notre espérance;
Baisons nos liens et nos fers;

Consolons-nous des maux soufferts,
Et de ceux qu'aujourd'hui nous prépare la France :
Dieu, qui nous voit des cieux, compte tous nos soupirs,
Et qui dans ses vaisseaux serre toutes nos larmes,
Nous y faira trouver des charmes
Qui sont les avant-goûts des célestes plaisirs.
Et lui qui nous soutient dans nos longues alarmes,
Répondra dans son temps à nos justes désirs.

—

PARALLÈLE DE CLÉMENT XI ET DE LOUIS XIV.

Louis, en voyant que Clément
Retranche si facilement
La doctrine de l'Evangile;
Pour imiter Sa Sainteté,
A retranché, de son côté,
Les rentes de l'Hôtel de Ville.

—

Quand Louis nous réduit à la mendicité,
Par le retranchement des rentes de la Ville,
Clément, laisse-nous l'Evangile,
Pour y prendre du moins l'esprit de pauvreté!

—

De nos rentes, pour nos péchés,
Si les quartiers sont retranchés,
Pourquoi tant s'émouvoir la bile?
Nous n'avons qu'à changer de lieu :
Nous allions à l'Hôtel de Ville,
Et nous irons à l'Hôtel-Dieu.
Ouy, vous devez changer de lieu;
Vous ne pouvez mieux faire, et rien n'est plus facile :
On languit à l'Hôtel de Ville,
On vous dépêche à l'Hôtel-Dieu.

———

MINES DE CUIVRE ET D'ARGENT

ABANDONNÉES PAR SUITE DE LA RÉVOCATION DE L'ÉDIT DE NANTES

Alger, 5 juillet 1867.

Monsieur le Rédacteur,

On lit dans un volume faisant partie de la *Bibliothèque utile*, intitulé : *Histoire de la terre*, par Léon Brothier, 3e édition, page 177, ce qui suit :

« La quantité de cuivre que nous consommons annuellement en France, s'élève à plus de mille tonnes que nous tirons de l'étranger, car nos mines de Chessy et de Saint-Bel ne donnent que des produits de très-peu d'importance. L'Algérie possède des mines de cuivre qui pourraient nous être d'un grand secours, mais les combustibles manquent sur les points où elles sont situées, et jusqu'ici les minerais que notre colonie nous a envoyés n'ont pas, au point de vue financier, répondu aux espérances qu'on avait dû en concevoir. Autrefois, le Rouergue possédait de nombreuses exploitations de cuivre, et les populations voisines d'Aurillac et de Saint-Flour s'adonnaient à l'industrie du chaudronnier, qu'elles continuent encore par tradition. Ces mines furent abandonnées quand le fanatisme royal força les familles protestantes, qui les exploitaient, à s'expatrier. Depuis cette époque, les eaux les ont envahies, les galeries se sont comblées, et ce ne sera qu'après de longues et coûteuses recherches qu'on pourra retrouver les anciens filons. Il en a été de même des mines d'argent, autrefois exploitées dans la même contrée, et qui étaient si productives, qu'un hôtel des monnaies avait été fondé à Villefranche-d'Aveyron pour en utiliser les produits. »

Je vous envoie cet extrait d'un petit traité de géologie, destiné à vulgariser les principaux faits de cette science, dans la pensée que vous jugerez peut-être utile de l'insérer dans le *Bulletin*.

Veuillez agréer, etc., CLÉMENT RIBARD.

Paris. — Typographie de Ch. Meyrueis, rue Cujas, 13. — 1868.

BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE

DU PROTESTANTISME FRANÇAIS

Collection complète, t. I. à XIV, prix : 150 francs.

—

Table générale des matières, prix : 6 francs. — On peut se la procurer séparément.

—

Les t. I et II de la 2e série du *Bulletin*, formant deux beaux volumes de 600 pages, sont en vente au prix de 10 fr. chacun.

Les quittances des abonnés en retard ont été remises, le 31 mars, à la maison chargée de les faire toucher à domicile.

Les abonnés dont le nom ou l'adresse ne seraient point parfaitement orthographiés sur les bandes imprimées sont priés de transmettre leurs rectifications à l'administration.

ANCIENNES COLLECTIONS

On peut se procurer les volumes parus du *Bulletin* aux prix suivants :

1re année 2e — 3e — 4e — 5e — 6e — 7e — 8e —	10 francs le volume.
9e année 10e —	20 francs le volume.
11e année 12e — 13e — 14e — 15e — 16e —	10 francs le volume.

Chaque numéro séparé : 3 francs.

Un numéro détaché de la 7e ou de la 8e année : 5 francs.

On ne fournit pas séparément les numéros des 9e, 10e, 11e, 12e et 13e années.

Une collection complète (1852-1865) : 150 francs.

AVIS

Le *Bulletin* paraît le 15 de chaque mois par cahiers de trois feuilles au moins. On ne s'abonne pas pour moins d'une année.

Nous rappelons à nos souscripteurs que tous les abonnements datent du 1er janvier, et doivent être soldés à cette époque.

Le prix de l'abonnement est ainsi fixé :

10 fr. » pour la France.
12 fr. 50 c. pour la Suisse.
15 fr. » pour l'étranger.
7 fr. 50 c. pour les pasteurs des départements.
10 fr. » pour les pasteurs de l'étranger.

La voie la plus économique et la plus simple pour le payement des abonnements est l'envoi d'un mandat sur la poste, au nom de M. Alf. Franklin, trésorier de la Société, rue de Condé, 16, à Paris. — *Nous ne saurions trop engager nos abonnés à éviter tout intermédiaire, même celui des libraires.*

Les personnes qui n'auront pas soldé leur abonnement le 15 mars, recevront une quittance à domicile, avec augmentation, pour frais de recouvrement, de :

1 fr. » pour les départements;
1 fr. 25 c. pour la Belgique;
1 fr. 50 c. pour l'Algérie;
1 fr. 75 c. pour les Pays-Bas et la Suisse;
2 fr. 50 c. pour l'Allemagne;
3 fr. » pour l'Angleterre.

Ces chiffres couvrent à peine les frais qu'exige la présentation des quittances; *l'administration préfère donc toujours que les abonnements lui soient soldés spontanément.*

Le recouvrement des quittances n'est possible que dans les pays ci-dessus désignés; les personnes qui en habitent d'autres et qui n'auraient pas payé leur abonnement avant le 15 mars, cesseront à cette époque de recevoir les livraisons.

Tout ce qui concerne la rédaction du *Bulletin* doit être adressé à M. Jules Bonnet, secrétaire, typographie Ch. Meyrueis, 13, rue Cujas, Paris. L'affranchissement est de rigueur.

LE PRIX DE CE CAHIER EST FIXÉ A 1 FR. 25, POUR 1868.